ARTS, LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER

Master Professionnel
2e année ***Développent Social***

« Ne t'enorgueillis pas sous prétexte que tu es savant »
Détail du bâtiment Jeanne Galzy de l'Université
Les maximes, Ptah Hetep, Vizir de la Ve, dynastie, environ 2560 – 2420 av. J-C.

PROGRAMME D'ETUDES du parcours INTERMEDIATION & DEVELOPEMENT SOCIAL

***

Université Montpellier 3 – Paul Valéry
Membre du Réseau Universitaire des Formations Supérieures Sociales
Département d'Administration Economique & Sociale
Route de Mende, 34199 Montpellier Cedex 5 – France
Tél. 04 67 14 23 69 - Télécopie 04 67 14 24 85

Sommaire

UE 1 : Fondements et enjeux de l'intermédiation 4
Séminaire de rentrée : « Concevoir et conduire un projet en intermédiation et développement social : enjeux et questionnements » 4
Séminaire n°1 : Contexte et dynamiques socio-économiques 8
Séminaire n°2 : Gouvernance, intermédiation et stratégies d'action 10
Séminaire n°3 : Professionnalité / compétences du porteur de projet 12

UE 2 : La conception d'un projet en intermédiation sociale 15
Méthodologie de projet (1) : Du diagnostic à la préfiguration de l'action 15
Etudes de cas (1) : Analyse de projets en partenariat avec des professionnels 22
Mission de stage/projet et élaboration du mémoire (1) : L'analyse de la commande et la réalisation du diagnostic 25

UE 3 : Séminaires thématiques pluridisciplinaires 27
La lutte contre les discriminations raciales : enjeux d'intermédiation au sein de l'action publique 27
« Les jeunesses : dynamiques d'insertion et de citoyenneté » 33

U.E. 4 : L'intermédiation sociale : organisation, ingénierie et stratégies d'acteurs 40
Ingénierie projet : dimensions juridique économique et politique 40
Management du projet en situation d'intermédiation 43
Evaluation et participation des acteurs 44
Responsabilité sociale et pratiques éthiques 47

U.E.5 : La conduite et l'évaluation d'un projet en intermédiation sociale 51
Méthodologie du projet (2) : De la conception à du projet à son évaluation 51
Étude de cas (2) : Analyse de projets en partenariat avec des professionnels (36 h), ... 52
Mission de stage et élaboration du mémoire (2) : L'élaboration et le positionnement de l'action – Les dynamiques d'intermédiation 53

U.E. 6 : Séminaires thématiques pluridisciplinaires 56
Addictions, Usages sociaux des drogues » 56
Migration - Mobilité - Inter-culturalité 59

Semestre 1

UE 1 : Fondements et enjeux de l'intermédiation

Contenu : 4 séminaires
Durée : 84h

Séminaire de rentrée : « Concevoir et conduire un projet en intermédiation et développement social : enjeux et questionnements »

Code ECUE : W311RDD3
Responsable : O. Noël

Ouverture officielle de la formation Master 2 – DS

9h : Ouverture

Benoît Prévost, Maître de Conférences : HDR, Sciences économiques, responsable du Master Pro Développement Social, et l'équipe pédagogique

10 h : Présentation des parcours IDS et PVDT

-Intervenant : Olivier Noël, responsable pédagogique des parcours IDS et PVDT
-Questions/réponses

12 h : apéritif d'accueil,

14–17 h : Le Développement Social *(commun aux 3 parcours du Master 2 DS,* Salle 311, Bât. G)

Intervenant : Benoît Prévost Maître de conférences / HDR, Sciences économiques, Université Paul Valéry

L'objectif de cette première séance sera de poser les bases d'une réflexion sur le développement social : ses origines, ses utilisations dans le discours et les pratiques et les modalités d'élaboration et de diffusion des savoirs chez les acteurs. Il s'agira en grande partie de dépasser un ensemble d'a priori, de faux-semblants et de postures injustifiées, pour commencer à appréhender la complexité des processus du développement social.

Le projet en intermédiation sociale : entre procédure modélisée et démarche heuristique

Intervenant : Olivier NOËL, Maître de Conférences associé, sociologie politique, sociologue, ISCRA (Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée), chercheur-associé à l'INED (Institut National des Etudes Démographiques).

Les configurations problématiques au sein desquelles s'initient des projets sont-elles des données objectives ou le fruit d'une construction sociale liant l'ensemble des acteurs impliqués ? A partir de cette question, nous aborderons les enjeux d'une nécessaire déconstruction des problèmes publics et les implications méthodologiques d'une telle approche liant tout projet à un problème.

Contenu de l'intervention :

1. Les représentations dominantes du projet : illusions méthodologiques.
2. Les nécessaires déconstructions.
3. Les configurations problématiques : données ou construites ?
4. Postures et positionnement.
5. Esquisse de définition de « l'intermédiation sociale ».

Textes :

Bruno Latour, "L'impossible métier de l'innovation technique", in Philippe Mustar et Hervé Penan, Encyclopédie de l'innovation, Paris, Economica, 2003, pp. 9-26

Olivier Noël, « Le savoir intermédiateur : le(s) rôle(s) de l'évaluation dans les processus d'intermédiation », 2002, téléchargeable sur le site www.iscra.org

Pistes bibliographiques :

ANSELME Michel, Du bruit à la parole. La scène politique des cités, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2000, 277 p.

BASTIEN François, NEVEU Erik (Dir.), Espaces publics, mosaïques : acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains, PUR, 1999.

BOLTANSKI Luc, THEVENOT Laurent, De la justification, Essai sur les économies de la grandeur, Paris, Gallimard, 1991.

BOURDIEU Pierre, Les usages sociaux de la science : pour une sociologie clinique du champ scientifique, Coll. Sciences en questions, Ed. INRA, 1997.

CAILLE Alain, La démission des clercs - La crise des sciences sociales et l'oubli du politique, Paris, La Découverte, 1993.

CALLON Michel, "Eléments pour une sociologie de la traduction", l'Année sociologique, n°36, 1986.

CORCUFF Philippe, "Le sociologue et les acteurs : épistémologie, éthique et nouvelle forme d'engagement", l'Homme et la Société, n°131, avril 1999, pp.135 à 148.

CORCUFF Philippe, Les nouvelles sociologies, collection 121, Nathan, Paris, 1995.

De GAULEJAC Vincent, BONETTI Michel, FRAISSE Jean, L'ingénierie sociale, coll. alternatives sociales, Ed. Syros, 1995.

JOBERT Bruno., Muller Pierre, L'Etat en action : politiques publiques et corporatismes, Paris, PUF, 1987.

ELIAS Norbert, Engagement et distanciation, Ed. Fayard, 1993.

VIVERET Patrick, "La révolution de l'intelligence" in Observer le social, n°27, Informations sociales, 1995.

FAURE Alain, POLLET Gilles, WARIN Philippe (Dir.), La construction du sens dans les politiques publiques - débats autour de la notion de référentiel, Coll. logiques politiques, L'Harmattan, 1997.

HABERMAS Jürgen, L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Coll. critique de la Politique, Payot, 1993

LATOUR Bruno, Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue, Coll. Sciences en questions, Ed. INRA, 1995.

MULLER Pierre, "L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique", Revue Française de Science Politique, vol 50, n°2, p. 189-207, avril 2000.

NEGRI Antonio, "La crise de l'espace politique" in Futur antérieur, n°27, 1995, p. 7-18

NOËL Olivier, Jeunesses en voie de désaffiliation : une sociologie politique de et dans l'action publique, L'harmattan, 2004.

WEBER Max, Le savant et le politique, Plon, Paris, 1959.

Approche de l'Intermédiation sociale

Intervenant : Alain BRIOLE, Professeur, Sciences de Gestion, directeur du laboratoire CORHIS (UPV M & UPVD)

Travail en groupe sur le texte d'Alain Marchand « L'intermédiation sociale : complexité et enjeux » (lire le texte avant la séance de travail (texte joint)

Professionnalités du social : champ, construction et stratégies *(commun au 3 parcours)*

Intervenante : Laurence DREYFUSS, Maître de conférences associée, Sciences sociales, Université Paul Valéry

Dans le cadre de ce séminaire de rentrée, cette intervention propose d'ouvrir la réflexion sur l'intermédiation sociale en interrogeant plus particulièrement les évolutions des métiers et professionnalités dans le champ de l'intervention sociale. Cette intervention propose aux étudiants d'engager notamment le débat sur les qualifications et les compétences des professionnels, les stratégies mises en œuvre pour la « reconnaissance » des places.

Analyse des pratiques et projet en intermédiation sociale

Intervenant : Pierre-Alain GUYOT, Responsable pédagogique du DE IS, IRTS L.-R.

Il sera question dans ce temps de travail de donner les orientations qui organisent les travaux ultérieurs liés aux temps d'analyse des pratiques.

Outre une approche historique rapide de cette nature de travail (courants qui irriguent ces pratiques), nous aborderons les questions épistémologiques, politiques et techniques de ces dispositifs. Quels sens peuvent-ils présenter du point de vue des attendus et quelle professionnalité permettent-ils de tracer en intermédiation sociale.

Enfin nous déclinerons quelques significations à apporter aux approches cliniques dans les sciences sociales, leurs usages possibles du point de vue de l'intermédiation.

Bibliographie indicative.

Clot Y., Lhuillier D., Agir en clinique du travail, Toulouse Erès, 2010

De Gaulejac V., Travail, les raisons de la colère, Paris Seuil 2011.

Revue Internationale de psychosociologie, Subjectivités au travail, Paris Edition Eska n° 24/2005

Table ronde : Professionnalités – Posture – Fonction

Intervenant : Mathieu Bousquet, Agglomération Béziers-Méditerranée, …..

Animation: Olivier NOËL, Maître de Conférences associé, sociologie politique, sociologue, ISCRA (Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée), chercheur-associé à l'INED (Institut National des Etudes Démographiques).

Agir dans une perspective d'intermédiation *(commun aux parcours IDS et PVDT)*

Intervenant : Pascal NICOLAS-LE STRAT, Maître de conférences-HDR, Sociologie, Université Paul Valéry site personnel de recherche : www.le-commun.fr

Dans le champ social, les projets et dispositifs ne cessent de se multiplier. Cet effet de démultiplication et de dissémination fait perdre à l'action sa lisibilité et sa visibilité et peut provoquer un sentiment d'impuissance pour les acteurs concernés. Comment maintenir néanmoins une capacité à agir dans un tel contexte ? Nous essaierons de montrer en quoi « une démarche d'intermédiation » contribue à renforcer l'encapacitation (l'*empowerment*) d'une équipe-projet, à savoir « sa puissance à agir ».

Bibliographie préparatoire au séminaire de rentrée

Les étudiant-e-s sont invité-e-s à lire les ouvrages suivants en préparation de leur année de Master 2

CHOPART Jean-Noël, NEYRET Guy et RAULT Daniel (dir.), *Les dynamiques de l'économie sociale et* solidaire*,* La Découverte, 2006.

DHUME Fabrice, *La coopération dans l'action publique*, L'Harmattan, 2006.

HÉLY Matthieu, *Les métamorphoses du monde associatif*, Presses Universitaires de France, 2009.

LATOUR Bruno, *Changer de société, refaire de la sociologie*, La Découverte, 2007.

NICOLAS-LE STRAT Pascal, *La relation de consultance (Une sociologie des activités d'étude et de conseil)*, L'Harmattan, 2003.

SCOTT James C., *La domination et les arts de la résistance (Fragments du discours subalterne)*, Amsterdam, 2009.

VIENNEY Claude, *L'économie sociale*, La Découverte, 1994.

Séminaire n°1 : Contexte et dynamiques socio-économiques

ECUE : W312RDD3
Responsable : Benoît Prévost, Maître de Conférences, HDR, Sciences économiques

L'importance croissante du niveau « local » dans l'analyse des dynamiques économiques tient en premier lieu à des évolutions de fond liées à la phase actuelle de la dynamique du capitalisme. Le processus de mondialisation contemporain se distingue des phases antérieures non seulement par son ampleur, mais surtout par sa nature : les logiques d'organisation de la production ont évolué et les impératifs d'attractivité des investissements (nationaux et étrangers) font jouer un rôle nouveau aux échelons locaux de l'économie mondiale et des pays. La décentralisation accompagne et accélère les mutations en cours en déléguant de plus en plus de responsabilités à la fois économiques et sociales aux collectivités territoriales. Dans le même temps, le désengagement de l'Etat soulève des problèmes pour le financement des politiques territoriales.

Pour faire face à ces nouvelles responsabilités et sous l'impulsion de l'Etat central, les acteurs politiques locaux se sont engagés dans des processus de recomposition de leurs relations sous la forme de structures institutionnelles nouvelles.

Dans le même temps ont émergé de nouveaux besoins sociaux qui s'ajoutent à ceux que l'Etat ne prend plus nécessairement en charge (ou cherche à ne plus prendre en charge) : besoins liés aussi bien à des difficultés économiques et sociales (logique de correction des problèmes) mais aussi besoins liés à l'émergence de nouvelles attentes comme l'aspiration à un environnement plus sain, une alimentation plus saine, une solidarité et une équité mieux assurées, etc. (logique d'accompagnement des transformations sociales).

Ce sont alors les rapports entre tous les acteurs des territoires qui sont entrés dans une phase de recomposition : responsables politiques, société civile et agents économiques se retrouvent dans des relations aussi bien conflictuelles que convergentes et les dynamiques territoriales se jouent dans la manière dont les acteurs réussissent à trouver des modes de résolution pour dépasser les problèmes sociaux et économiques territoriaux. Ce sont donc de nouvelles formes de coopération qui sont mises en œuvre (ou pas) à l'échelle territoriale afin de répondre à un ensemble de questions économiques et sociales.

L'objectif de ce module est de familiariser les étudiants avec les problématiques du développement local et leur lien avec l'intervention et l'innovation sociale. Plus précisément, les questions liées à la pauvreté et à l'exclusion seront abordées d'un point de vue global avant d'être déclinées au niveau local.

Il s'agira donc d'abord de maîtriser des notions économiques liées à la définition des concepts de pauvreté et d'exclusion (tout en abordant les regards portés par d'autres disciplines comme la sociologie ou l'ethnologie) et de se familiariser avec les théories de la justice qui peuvent justifier que pauvreté et exclusion deviennent des problèmes sociaux particuliers auxquelles il est nécessaire de faire face collectivement.

Ensuite on verra comment cette action collective peut se décliner au niveau local et comment on peut penser, aujourd'hui, les dynamiques liant des acteurs aux motivations et aux moyens différents et parfois contradictoires.

Pauvreté, inégalités et justice sociale

Intervention : Benoît Prévost, Maître de conférence-HDR, Sciences Economiques, (12h)

Dynamiques socio-économiques et développement local

Intervenant : Audrey Rivaud (9h)

Présentation et objectifs du cours :

L'objectif de ce séminaire est de proposer aux étudiants des outils analytiques permettant de comprendre les logiques qui sous-tendent la géographie des activités économiques (i.e. l'organisation des activités économiques dans l'espace) et par voie de conséquence l'existence d'inégalités territoriales. L'étude de ces logiques permet alors de repérer les facteurs et les mécanismes qui différencient la question de la croissance locale et celle de la croissance nationale, et de mettre en lumière les enjeux de l'action publique quant à la question de développement local.

Bibiographie

Crozet M., Lafourcade M., 2009, La nouvelle économie géographique, La Découverte, Collection Repère.

Davezies L., 2008, La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses, Le Seuil, Paris, 112 p.

Davezies L., 2012, La crise qui vient, Le Seuil, Paris.

Pecqueur B., Zimmermann J-B., 2004, Economie de proximités, Hermès-Lavoisier, 264 p.

Prager J-C., Thisse J-F., 2010, Economie géographique du développement, La Découverte., collection Repères.

Veltz P., 2005, Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel, PUF, Coll. Economie en liberté (2ème édition), Paris, 262 p.

Séminaire n°2 : Gouvernance, intermédiation et stratégies d'action

Code ECUE : W313RDD3
Coordination : Laurence Dreyfuss et Delphine Vallade

Ce module vise à proposer des outils d'analyse pour appréhender les postures et stratégies d'acteurs confrontés à des politiques publiques en profond renouvellement. A partir d'apports théoriques sur les logiques actuelles des politiques publiques (LOLF, RGPP, etc), plusieurs types d'acteurs de l'intervention sociale seront mis en regard avec l'objectif de voir comment les pratiques professionnelles et les modalités d'action sont affectées par ce renouvellement.

Gouvernance & réseaux : quels impacts sur les stratégies d'acteurs et les professionnalités de l'intervention sociale ?

Intervenante : Laurence Dreyfuss, MCF associé, Sciences sociales

L'action publique territoriale : une modalité de ré-enchantement de l'action publique ?

Intervenant : Olivier Noël, MCF-associé en sociologie politique à l'Université Paul Valéry

A partir d'une approche foucaldienne qui relie « les mots et les choses », nous analyserons les changements de discours ou les régularités discursives dans la façon de nommer l'action publique afin de mieux comprendre la situation et appréhender les enjeux contemporains.

Coopération, partenariat : l'évolution des relations entre acteurs publics et acteurs associatifs

Intervenante : Céline Marival, docteure en économie, (4,5h

Cette intervention se penche sur un champ particulier de l'économie sociale : celui des associations qui délivrent des services sociaux et médico-sociaux, également qualifiées d'associations de solidarité.

À partir d'une mise en perspective historique de l'évolution du rôle et de la place de ces associations dans la construction des politiques sociales, nous caractérisons le modèle actuel des relations entre l'Etat et les associations, dans un contexte de rationalisation des dépenses publiques : diffusion des logiques d'efficience gestionnaire directement inspirées du *New public management*, encadrement renforcé et mise en concurrence des associations.

Nous proposons ensuite d'identifier les stratégies associatives qui émergent de ces transformations. Une attention particulière sera portée aux démarches de coopérations/mutualisations inter-associatives qui se développent de façon croissante au sein de ce champ d'intervention.

Déconcentration, décentralisation, 30 ans de réorganisation des pouvoirs dans un climat idéologique de délégitimation,

Intervenant : Michel Calvo, ancien directeur de cabinet, collectivité territoriale (6h)

Les nouvelles politiques publiques : dépasser les paradoxes institutionnels pour réussir son projet ?

Intervenant : Yannick Moureau, Agence Régionale de Santé - Languedoc-Roussillon (6 h)

Il s'agira dans un premier temps (2h) d'analyser dans le champ de l'action sanitaire et sociale de manière opérationnelle les changements induits par les nouvelles politiques publiques (RGPP, New Public Management, Modernisation de l' action publique, loi HPST…) .

Dans la deuxième partie (4h), nous aborderons les différentes étapes et dimensions (réglementaires, politiques, stratégiques, économiques...) nécessaires a la réussite d'un projet dans le champ de l'intervention sociale.

PHASE A : CONTEXTE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE DES 3 PRINCIPALES CATEGORIES DE PROJET

- Appels à projet réglementaire (crée par la loi HPST pour les établissements et service sociaux et médico-sociaux) : une logique descendante
- Appels à projets non réglementaire qui visent à financer des actions et projets.
- Les subventions

PHASE B : MISE EN PLACE DU PROJET

- Connaissance des logiques institutionnelles
- Appliquer la méthodologie de projet à travers une grille d'analyse de financeurs
- " Techniques " de communication
- Stratégies d'acteurs à anticiper
- exemples concrets permettant de voir les écueil a éviter

Séminaire n°3 : Professionnalité / compétences du porteur de projet

Code : W314RDI3
Durée : 21h
Responsable du module : Pascal NICOLAS-LE STRAT, maître de conférences en sociologie
pascal.nicolas-lestrat@orange.fr
Site personnel de recherche : www.le-commun.fr

L'objectif de ce module est de mettre en questionnement la « professionnalité » d'un porteur de projet, et de le faire à partir de terrains d'intervention ou de recherche à chaque fois singuliers. Les questions de professionnalité seront donc abordées de manière située et contextualisée, dans leurs dimensions à la fois pratiques, méthodologiques et théoriques mais aussi dans leur dimension vécue (implication du corps, posture, reconnaissance...).

La démultiplication des projets et des dispositifs d'action publique, la généralisation du "travailler ensemble" et la diversification des trajectoires d'accès aux métiers du social interrogent les qualifications et les compétences et, plus généralement, les conditions d'exercice d'une professionnalité. Comment définir la notion de compétence dans un contexte de forte différenciation des savoirs et savoir-faire ? Comment prendre en compte la dimension collective de la compétence ? Nous nommons "politique de la professionnalité" une politique qui tient compte de ces effets de démultiplication, de différenciation et de mutualisation inhérents aux situations de travail actuelles.

Du travail du social à un travail du commun : quels enjeux de professionnalité ?

Intervenant : Pascal Nicolas – Le Strat, maître de conférence – HDR en sociologie (3h)

Présentation

Dans le champ social et culturel, les politiques publiques ont multiplié les modes d'agir sur l'individu ou auprès de l'individu (contrat, récit de vie, projet d'insertion...) et sur les territoires (développement social local, diagnostic territorial, démocratie participative...) mais fort peu sur le commun (sur l'être-à plusieurs, l'être-ensemble, l'être-en-nombre). Nous retiendrons pour hypothèse, lors de cet enseignement, que le « travail du social » implique aujourd'hui de plus en plus fréquemment un « travail du commun », c'est-à-dire un travail qui implique un agir en commun et surtout un agir du commun / sur le commun.

Ce « travail du commun » représente un enjeu de professionnalité important à travers la capacité d'un collectif d'intervenants à agir sur la vie en commun, sur les ressources dont nous disposons en commun, à agir sur nos communautés de vie et de pratiques. Dans le champ culturel, cette préoccupation se fait jour à la suite des multiples expériences de co-création, de création en situation et en contexte associant les personnes concernées (les habitants, par exemple). Dans le champ social, cette problématique rejoint et réactualise des approches professionnelles déjà anciennes mais très faiblement investies, à savoir les interventions de nature collective visant à renforcer la capacité à agir des personnes et des collectivités. Enfin, ce questionnement est également indissociable des logiques de recherches-action ou de recherches en situation d'expérimentation sociale. En fait, ce « travail du commun » concerne tous les professionnels qui, dans leur domaine propre, s'interrogent sur la façon d'associer des personnes, de coopérer avec elles et, donc, au final de constituer un commun, de produire du commun.

Référence bibliographique :

Entre « travail du social » et « travail du commun », quelles continuités ? quelles ruptures ?, en ligne : http://blog.le-commun.fr/?p=640

Histoire, représentations et réalités du « précariat » culturel

Intervenant : Cyprien TASSET, doctorant en sociologie à l'EHESS. Sa thèse porte sur la composition sociale du travail intellectuel précaire (3h)

Présentation

On parle aujourd'hui dans différents pays du « précariat », et notamment de celui du secteur culturel. Nous allons commencer par décrire la naissance de plusieurs problématiques du « précariat » dans la France de la fin des années 1970. Puis, à propos des années 2000, nous passerons à la fois en revue les données empiriques qui se rattachent à un tel objet, et des représentations qui répondent moins à la question de ce qu'il est qu'à celle de ce qu'il pourrait devenir.

Bibliographie :

Bourfouka Hakim , « Manifeste pour un Commun Intermittent », Multitudes, 2011/2 n° 45, p. 46-54.

Cyprien Tasset, Thomas Amossé et Mathieu Grégoire, « Libres ou prolétarisés ? Les travailleurs intellectuels précaires en Ile-de-France », Rapport n°82 du CEE, 2013.

Richard Barbrook, 2006, The Class of the New, Skyscraper Digital Publishing.

Implications théoriques et théorie de l'implication : deux logiques de mises à l'épreuve de l'intervention sociale (et inversement)

Intervenant : Swann BELLELLE, doctorant en sciences de l'éducation, praticien-chercheur en analyse institutionnelle. Il a d'abord été éducateur spécialisé puis, responsable de la formation de éducateurs spécialisés. Son inscription en thèse a été l'occasion d'effectuer des charges de cours au sein du Master 1 "Education Formation et Intervention Sociale" à Paris 8. (3h)

Bibliographie

AGAMBEN, G., Qu'est-ce qu'un dispositif ?, Paris, Payot, 2007.

BOUTINET, J.-P., Grammaire des conduites à projet, Paris, PUF, 2010.

GUATTARI, F., Les trois écologies, Galilée, Paris, 1989.

HERREROS, G., Pour une sociologie d'intervention, Paris, Erès, 2002.

LOURAU, R., Implication transduction, Anthropos, Paris, 1997, (préface de R. Hess).

LOURAU, R., La clé des champs, une introduction à l'analyse institutionnelle, Anthropos, Paris, 1997.

Prises en charges professionnelles auprès des plus démunis

Intervenante : Gisèle WARGNY, maître de conférences en sociologie, Université Paris 13, auteur de « Quand on n'a plus que son corps », Armand Colin, 2006 (3h)

Présentation

Il s'agit de proposer une intervention à partir de ma thèse qui a permis d'examiner les réalités de vie des plus démunis (SDF, Hébergés....). Cette recherche a mis en évidence les ressources dont ils disposent à savoir leurs corps et de mieux comprendre les nécessaires et difficiles prises en charges médicosociales et éducatives que les professionnels mettent en œuvre auprès de ce public.

Cette intervention permet donc de problématiser les réflexions à deux niveaux. D'abord, dans une première partie de l'intervention (suivie d'un débat), il s'agira d'exposer les réalités de vie des plus démunis et la mise en évidence des ressources dont ils disposent. Puis, dans une deuxième partie d'intervention suivie également d'un débat, il s'agira d'interpeller et de questionner les enjeux de professionnalités des professionnels engagés dans ce secteur : travailleurs sociaux, chargés de mission, responsables de structures sociales ou médicosociales, coordonnateurs de dispositif, chargés d'études.

Bibliographie :

DAMBUYANT-WARGNY Gisèle, Quand on n'a plus que son corps. A.Colin 2006

DECLERCK Patrick, Les Naufragés, Paris, Editions Plon, 2001.

PAUGAM Serge, La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté, Paris, PUF, collection Sociologie, 1994, 255 p.

Se former et exercer une activité en intermédiation sociale : quels enjeux de professionnalité ? (titre provisoire)

journée d'étude associant les deux parcours PVDT et IDS, coordonnée par Pascal NICOLAS-LE STRAT et Sébastien JOFFRES, doctorant en sociologie

Présentation

La journée associe Olivier Noël (maître de conférences associé en sociologie politique, responsable des parcours de Master 2 PVDT et IDS), Pierre-Alain Guyot (docteur en sciences de l'éducation et responsable de formation), Pierre-Hébrard (maître de conférences en sciences de l'éducation), Françoise Lautrec (ancienne responsable de formation), Cécile Gailledrat, Christelle Babin (toutes les deux diplômées en 2013-14 du Master 2) et d'autres intervenant-e-s.

Retour sur cette expérience de formation.

Séance conclusive co-produite par l'ensemble des étudiant-e-s et animée par Pascal Nicolas-Le Strat.

UE 2 : La conception d'un projet en intermédiation sociale

Coordination : Olivier Noël
Durée : 114 h

Présentation et objectifs de l'UE de formation :

-Du diagnostic à la préfiguration de l'action, Olivier Noël
-Méthodologie : Contribution de la recherche en intermédiation sociale, Pascal Nicolas-Le Strat
-Construction et analyse des données qualitatives, Caroline Richard
-Communication et projet, Stefan Bratosin
-Diagnostic (théories et méthodologies), Gérard Boulet
-Construction et analyse des données quantitatives, Cyrille Ferraton et Benoît Prévost
-Mission de stage et élaboration du mémoire (1) : L'analyse de la commande et la réalisation du diagnostic

Méthodologie de projet (1) : Du diagnostic à la préfiguration de l'action

ECUE : W321RDD3
Responsable : O. Noël

Le projet en intermédiation sociale : entre démarche heuristique et procédure modélisée

Intervenant : Olivier NOËL, Maître de Conférences associé de sociologie politique, sociologue, responsable de l'ISCRA (Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée), chercheur-associé à l'INED (Institut National des Etudes Démographiques).

Les configurations problématiques au sein desquelles s'initient des projets sont-elles des données objectives ou le fruit d'une construction sociale liant l'ensemble des acteurs impliqués dans dite la configuration ? A partir de cette question, nous aborderons les enjeux d'une nécessaire déconstruction des problèmes publics et les implications méthodologiques d'une telle approche liant tout projet à un problème.

Plan

1. Les représentations dominantes du projet : illusions méthodologiques.
2. Les nécessaires déconstructions.
3. Les configurations problématiques : données ou construites ?
4. Postures et positionnement.
5. Esquisse de définition de « l'intermédiation sociale ».

Textes :

Bruno Latour, "L'impossible métier de l'innovation technique", in Philippe Mustar et Hervé Penan, *Encyclopédie de l'innovation*, Paris, Economica, 2003, pp. 9-26

Olivier Noël, « Le savoir intermédiateur : le(s) rôle(s) de l'évaluation dans les processus d'intermédiation », 2002, téléchargeable sur le site www.iscra.org

Pistes bibliographiques

ANSELME Michel, *Du bruit à la parole. La scène politique des cités*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 2000, 277 p.

BASTIEN François, NEVEU Erik (Dir.), *Espaces publics, mosaïques : acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, PUR, 1999.

BOLTANSKI Luc, THEVENOT Laurent, *De la justification, Essai sur les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

BOURDIEU Pierre, *Les usages sociaux de la science : pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Coll. Sciences en questions, Ed. INRA, 1997.

CAILLE Alain, *La démission des clercs - La crise des sciences sociales et l'oubli du politique*, Paris, La Découverte, 1993.

CALLON Michel, "Eléments pour une sociologie de la traduction", *l'Année sociologiqu*e, n°36, 1986.

CORCUFF Philippe, "Le sociologue et les acteurs : épistémologie, éthique et nouvelle forme d'engagement", *l'Homme et la Société*, n°131, avril 1999, pp.135 à 148.

CORCUFF Philippe, *Les nouvelles sociologies*, collection 121, Nathan, Paris, 1995.

De GAULEJAC Vincent, BONETTI Michel, FRAISSE Jean, *L'ingénierie sociale*, coll. alternatives sociales, Ed. Syros, 1995.

JOBERT Bruno., Muller Pierre, *L'Etat en action : politiques publiques et corporatismes*, Paris, PUF, 1987.

ELIAS Norbert, *Engagement et distanciation*, Ed. Fayard, 1993.

VIVERET Patrick, "La révolution de l'intelligence" in Observer le social, n°27, *Informations sociales*, 1995.

FAURE Alain, POLLET Gilles, WARIN Philippe (Dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques - débats autour de la notion de référentiel*, Coll. logiques politiques, L'Harmattan, 1997.

HABERMAS Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Coll. critique de la Politique, Payot, 1993

LATOUR Bruno, *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue*, Coll. Sciences en questions, Ed. INRA, 1995.

MULLER Pierre, "L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique", *Revue Française de Science Politique*, vol 50, n°2, p. 189-207, avril 2000.

NEGRI Antonio, "La crise de l'espace politique" in *Futur antérieur*, n°27, 1995, p. 7-18

NOËL Olivier, *Jeunesses en voie de désaffiliation : une sociologie politique de et dans l'action publique*, L'harmattan, 2004.

WEBER Max, *Le savant et le politique*, Plon, Paris, 1959.

L'approche qualitative en méthodologie de projet

Intervenante : Caroline RICHARD, Docteur en Sciences de l'éducation, philosophe, Diplômée en Gérontologie, Directrice du Cabinet ALTER.ID Consulting,

La recherche de terrain en sciences sociales se limite souvent à une approche quantitative qui « mathématise » la réflexion en s'évertuant à tout exprimer et analyser en termes de rapports, de coefficients, d'équations, de distributions, de « modèles »... quantitatifs pour mieux paraître «scientifique». Or l'étude d'un problème social, quel qu'il soit, nécessite d'élargir le champ de la recherche à d'autres types de données, plus qualitatives, qui apportent à l'analyse une vision plus heuristique de la situation rencontrées par les acteurs. L'objectif de ce cours est de couvrir toute la distance, précisément, entre le moment où commence à germer l'idée d'une recherche et le moment où l'on a enfin entre les mains les données qu'il faut alors commencer à traiter et à analyser.

Une première partie du cours consistera à conduire le futur chercheur depuis la définition du problème à étudier jusqu'à la passation de son instrument d'enquête et la collecte des informations brutes, tout en l'avertissant des insuffisances et abus majeurs inhérents à chaque méthode. La seconde partie du cours aura un objectif pratique : faire en sorte que le futur chercheur puisse préparer, élaborer et conduire une activité de recherche (ou d'intervention un tant soit peu rigoureuse) sur une situation réelle et devant déboucher sur une action.

Plan du cours :

1. Approche quantitative, approche qualitative : quelles différences ?
2. La méthodologie en sciences sociale : quels outils à disposition du chercheur ?
3. De l'idée de la recherche à la définition du problème : définition du sujet, élaboration du problème, cadre théorique et documentaire.
4. Les outils du recueil qualitatif : l'entretien.
5. Les différents types d'entretien : directif, semi-directif, individuel, de groupe…

Pistes bibliographiques :

BERTHIE N. Les techniques d'enquête en sciences sociales, Paris, Armand Colin, 2010.

BLANCHET A. Les techniques d'enquête en sciences sociales, Paris, Dunod, 2005, 208 p.

BLANCHET A. et GOTMAN A. L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Armand Colin, 2010, 128 p.

CUCHE D. La notion de culture dans les sciences sociales, Paris, La découverte, 2010.

GACOIN, C. Conduire des projets en action sociale, concepts, méthodes, pratiques, Paris, Dunod, 2010.

GRAWITZ M. Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 2000, 900 p.

HAEGEL D. L'enquête et ses méthodes : les entretiens collectifs, Paris, Armand Colin, 2008, 128 p.

KARSENTI B. et QUERE L. La croyance et l'enquête, Aux sources du pragmatisme, Paris, Etude (broché), 2005, 352 p.

KAUFMAN J.C. L'entretien compréhensif, Paris, Armand Colin, 2007, 130 p.

PASSERON J.C. et REVEL J. Penser par cas, Paris, Etude (broché), 2005, 292 p.

QUIVY R. et VAN CAMPENHOUDT L. Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 2006.

Communication et projet

Intervenant : Stéfan Bratosin, Professeur, UPV, Information et Communication

Méthodologie de projet : le diagnostic

Intervenant : Gérard Boulet – Chef de service à l'association APS 34

Le parcours Master 2 Intermédiation & Développement Social (IDS) et le parcours Politique de la Ville et Développement Territorial (PVDT) s'organise autour des contenus suivants :

- La connaissance approfondie de la question sociale et des multiples ruptures et recompositions du lien social.
- L'analyse des situations sociales complexes sur la base d'une démarche de diagnostic territorial et d'expertise partagée entre des professionnels d'horizons différents et en concertation avec les populations.
- La Conception, conduite et évaluation de projets d'intervention et de développement en tenant compte des stratégies des différents acteurs, en mobilisant les ressources des publics et des territoires et en articulant différents segments de politique publique.
- L'ingénierie administrative, organisationnelle et financière du montage et de la mise en œuvre de projet.
- Le management d'un partenariat et d'une équipe-projet, démarche participative avec les usagers.

Ces divers éléments seront repris dans le cadre de cet enseignement méthodologique.

Deux journées seront consacrées autour de l'outil diagnostic de territoire. Cet outil d'intermédiation sociale permet de construire une démarche projet avec un processus de participation collectif.

PLAN

Fondements, Concepts et Enjeux autour de l'outil diagnostic de territoire.

Objectifs :

- Sensibiliser les participants à la démarche méthodologique de la construction d'un diagnostic de territoire.
- Comment le diagnostic de territoire devient central dans la mise en œuvre d'un projet territorial.
- Permettre aux participants de penser et concevoir une démarche de co-construction d'un diagnostic territorial, avec d'autres acteurs professionnels mais aussi avec les habitants.

Hypothèse :

* La participation des habitants à la construction d'un diagnostic de territoire est un élément fondateur pour la mise en œuvre du développement social local.

* Les changements politiques et institutionnels transfèrent la question sociale au sein du territoire. Les politiques sociales fortement territorialisées redonnent corps aux acteurs sociaux et aux habitants. Dans ce contexte, les acteurs de l'intervention sociale investissent le domaine de l'expertise territoriale.

Le diagnostic, préalable à la co-production des politiques locales, induit une transformation des postures professionnelles.

1. Se familiariser avec l'approche territoriale

« Le territoire s'est imposé ces dernières années comme le révélateur des nouvelles inégalités » ; il apparaît et se construit dans la dynamique de la politique de la ville et fait irruption sur la scène publique dans les deux dernières décennies où une multitude de dispositifs sont mis en œuvre. Car c'est de cette politique que s'affiche « le territoire comme l'opérateur principal de l'action publique, à la fois nouvelle grille de lecture des ''problèmes'' à traiter – surface d'émergence – et lieu de recomposition de l'action publique – surface d'inscription ».

Le territoire focalise l'entrecroisement de l'action publique, de l'intervention sociale et des acteurs politiques, institutionnels, professionnels ou bénévoles qui conçoivent ou d'inscription des pratiques sociales ; cette notion annonce et porte la nécessité de circonscrire et de mieux maîtriser la massification des problèmes sociaux.

2. Le diagnostic de territoire dans le champ de la prévention spécialisée

L'intervention s'appuiera sur les résultats d'un travail de recherche à partir du champ professionnel de la prévention spécialisée. Née d'initiatives militantes à la moitié du siècle dernier, l'action auprès des jeunes dans leur milieu de vie a été le centre de l'action de prévention spécialisée. Cette action sera reconnue par l'Arrêté interministériel du 4 juillet 1972.

Cet arrêté positionne la prévention spécialisée en tant que mission d'intervention sur le milieu, or depuis plusieurs années le territoire est devenu incontournable pour la prévention spécialisée. Pourquoi ce changement de terme ? Cette conversion du milieu au territoire est le départ de notre questionnement. Ce changement s'est traduit par un fort engouement des acteurs de la prévention spécialisée à investir dans la pratique ''du diagnostic des territoires d'intervention''. C'est bien à partir de cette pratique que le territoire vient circonscrire un diagnostic qui nourrit le projet d'intervention de l'équipe et de l'association de prévention spécialisée.

Interroger les processus de mise en œuvre des diagnostics de territoire par les acteurs de la prévention spécialisée, permet de questionner l'articulation et la liaison entre la conception d'une intervention et sa mise en œuvre.

Avec quelles connaissances du territoire, les acteurs de la prévention spécialisée organisent-ils leur intervention sociale ?

Menée au niveau national, cette investigation a permis de produire de la connaissance. Le diagnostic, préalable à la co-production des politiques locales, induit un déplacement et une transformation des postures professionnelles.

Cette enquête a été réalisée auprès de services et équipes de prévention spécialisée implantées dans 28 villes de 21 départements.

Comment les professionnels peuvent-ils penser leur démarche de construction d'un diagnostic : aspects techniques, méthodologiques, stratégiques…

Quels outils, quelles compétences et quels savoir-faire mobiliser pour réaliser un diagnostic de territoire.

(Questions de départ, hypothèses de travail, protocole d'observation, recueil de données …).

Illustration d'un diagnostic de territoire coproduit avec des acteurs professionnels, associatifs, institutionnel et des habitants.

Déroulement de cette expérience et résultats.

Démarche projet, démarche qualité ou d'évaluation, constitution et animation d'un comité de pilotage… ; une diversification de commandes institutionnelles qui demandent des compétences précises.

Comment, sur ces divers outils et démarches, construire et qualifier ces compétences (mise en réseau, mise en partenariat, intermédiation…).

Approche concrète (à partir d'étude de terrain) sur les notions d'ingénierie et d'expertise.

MÉTHODOLOGIE

La pédagogie est appropriée aux objectifs poursuivis et aux adultes en formation. L'intervention est basée sur une animation interactive permettant aux participants de confronter les expériences, les points de vue, les représentations et d'explorer des nouvelles pratiques d'intervention sociale.

Une évaluation sera réalisée en fin de formation afin d'améliorer le dispositif de formation de notre filière.

BIBLIOGRAPHIE

Livres

Cauquil Guy, Conduire et évaluer les politiques sociales territorialisées, Dunod, 2004, 250p.

Denieul, Laroussi Pierre-Noël, Le développement social local et la question des territoires, L'Harmattan, 2005, 271 p.

Estèbe Philippe, L'usage des quartiers, Action publique et géographie dans la politique de la ville (1982-1999), L'Harmattan, 2004, 364 p.

Gourvil Jean Marie et Kaiser Michel, Se former au développement social local, Dunod, 2008, 317 p.

Ion Jacques, Le travail social à l'épreuve du territoire, Dunod, 2000, 166 p.

Maurin Eric, Le ghetto français, Enquête sur le séparatisme social, éd. du Seuil et de la République des idées, oct. 2004, 95 p.

Sites Internet

Site du Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée.

http://www.cnlaps.asso.fr

http://www.territoires-durables.fr/pagesEditos.asp?IDPAGE=35

Site très intéressant avec des fichiers méthodologiques pertinents.

Mémoire

Gérard Boulet, Du milieu... au territoire, Transformation des projets d'intervention des acteurs de la Prévention Spécialisée à partir de l'élaboration d'un diagnostic de territoire, DSTS

(Diplôme Supérieur en Travail Social), dir. de mémoire : Pascal Nicolas-Le Strat. Languedoc-Roussillon: Montpellier, IRTS (Institut Régional du Travail Social) et Université Montpellier 3, 2006, 110 p. + ann.

Mémoire téléchargeable sur : http://www.le-seminaire.fr/

L'approche quantitative en méthodologie de projet, la méthodologie de l'enquête par questionnaire

Intervenant : Cyrille Ferraton, Maître de Conférences, Sciences économiques, Benoît Prévost Maître de Conférences/HDR, Sciences économiques

Etudes de cas (1) : Analyse de projets en partenariat avec des professionnels

Code ECUE : W322RDD3
Responsable : O. Noël

La Méthodologie de projet en Intermédiation sociale s'articule autour des apports de connaissances magistrales et méthodologiques (diagnostic, communication ; approche qualitative et quantitative …) et d'études de cas.

L'étude de cas permet à l'étudiant-e stagiaire d'ouvrir la « boite noire » d'un projet et d'en comprendre les mécanismes de conception et de mise en œuvre. Ce travail se fera à partir d'un travail d'investigation qui mobilisera les outils méthodologiques (analyse des documents, entretiens, …) et les apports conceptuels développés notamment dans les enseignements, mais aussi acquis par des lectures, etc.

Ce dispositif des études des cas concerne les étudiants-es inscrits-es dans les parcours de Master 2 « Intermédiation & Développement social et Politique de la Ville et Développement Territorial.

Durant cette l'année de formation chaque étudiant travaillera en groupe sur un projet.

1. OBJECTIFS DES ÉTUDES DE CAS

L'étude du projet dure toute l'année universitaire. Ce sont les objectifs de l'étude qui seront différents selon le semestre.

Au 1er semestre, les études de cas mettront l'accent sur l'analyse de la situation, du contexte, de la demande, de la commande, du diagnostic.

Durant le 2nd semestre, l'étude de cas mettra davantage l'accent sur la phase opérationnelle du projet (mise en œuvre, préconisations, réalisations, organisation, partenariat, pilotage, type de contrat, résultats, évaluation…).

1.1. Organisation des études de cas au 1er semestre

Le travail des études des projets se fait en sous-groupe de 4 à 5 étudiants-es.

Présentation du dispositif des études de cas : Les études de cas dans le dispositif de méthodologie. Objectifs et méthodes

Présentation des projets : Les porteurs de projet présenteront leur projet (une dizaine de minutes). (présentation orale et éventuellement remise des documents écrits). Les étudiants-es qui auront pris connaissance préalablement d'une fiche de présentation sommaire du projet pourront poser des questions et demander des précisions. Les étudiant-es se partageront sous-groupes. Le porteur de projet, les étudiants-es et l'enseignant-e tuteur-trice établiront en fin de séance 1 un 1er calendrier.

Travail en groupe : Chaque sous-groupe prendra connaissance des documents que les porteurs de projets auront regroupés pour présenter leur projet. Ce travail d'analyse et les discussions susciteront l'élaboration d'un certain nombre de questions et d'hypothèses qu'ils soumettront aux porteurs de projets à l'occasion d'une rencontre soit en salle soit sur site. Tout ce travail sera accompagné et régulé par un enseignant tuteur.

Restitution/évaluation : Chaque groupe rendra compte de son étude et analyse de cas devant l'ensemble de la promotion en présence du porteur de projet et de l'enseignant-e

tuteur-trice. Chaque groupe disposera d'une séance d'environ 1.5 h pour présenter sa synthèse. La promotion assistera à l'ensemble des restitutions orales. Le porteur de projet et l'enseignant tuteur ne seront mobilisés que pour la synthèse sur leur projet. (les étudiants-es stagiaires établiront le calendrier de ces restitutions en tenant compte des contraintes des porteurs de projet et des enseignants-es tuteurs-trices).

Cette synthèse représentera l'évaluation du module méthodologie du 1er semestre (ECUE : W321RDI3 et W322RDI3).

Les enseignants-es tuteurs-trices, les porteurs de projet et l'enseignante d'Infos-Communication seront invités à évaluer qualitativement ce premier travail de synthèse. Ces évaluations qualitatives seront transmises ensuite au responsable de cet enseignement.

A l'issue de cette séance finale le responsable de cet enseignement tentera de tirer les enseignements de ses études de cas sous la forme d'une évaluation formative qui introduira le travail du 2e semestre.

1.2. Organisation des études de cas au 2e semestre

Au 2e semestre les groupes d'étudiants-es adopteront la même posture, mais mettront l'accent sur la mise en œuvre, les procédures l'évaluation du projet et sur la posture du porteur de projet.

L'enseignante d'information et communication fera un retour à chaque groupe au 2e semestre dans le cadre de TD Communication sur la base des enregistrements audio-visuels des présentations orales.

1.3. Restitution/évaluation

A la fin du semestre chaque groupe rédigera une synthèse écrite qui portera sur l'ensemble du travail de l'année (1er et 2e semestre). Cette synthèse sera transmise à la coordination sous la forme d'un document informatique aux normes habituelles.

Les enseignants tuteurs-trices et les porteurs de projet recevront ce texte et évalueront qualitativement ce travail écrit. Ils transmettront cette évaluation au responsable de l'enseignement qui évaluera également les synthèses et mettra la note (ECUE : W421RDI3 et W422RDI3).

2. LES PROJETS PRÉSENTÉS AUX ÉTUDIANTS-ES – STAGIAIRES

2.1. Présentation des projets

Les projets seront présentés sous la forme

- d'une fiche (un recto/verso maximum) de présentation succincte du projet afin que les étudiants-es prennent connaissance des projets, en choisissent un et se répartissent en sous-groupes. Cette présentation pourra être complétée lors de la séance introductive par les porteurs de projets.
- d'un dossier composé de documents « bruts » constitutifs du projet présenté. Ce dossier pourra être remis aux étudiants ou disponible en consultation lors des rencontres

Il est demandé au porteur de projet de venir présenter son projet, de mettre à disposition les informations dont il dispose et de faciliter les contact avec les partenaires du projet, de recevoir sous forme de rendez-vous négocié les étudiants stagiaires ou d'échanger par téléphone ou informatique, d'être présent lors de la synthèse orale de porter une appréciation qualitative sur le document écrit

Le porteur de projet peut également indiquer un ou deux point-e de son projet qu'il souhaiterait voir étudier durant l'étude de cas.

2.2. Contenu de la présentation des projets :

Nous proposons le canevas suivant pour que le porteur de projet constitue le dossier documentaire et envisage sa présentation :

- présentation du contexte à l'origine du projet (aspects, économiques, politiques, sociaux,...)
- qui était à l'initiative du projet, quel est (quels sont) le(s) porteur(s) du projet, associés à quels partenaires, initiaux ou secondaires,... ?
- en direction de quels bénéficiaires, en réponse à quelle demande sociale, à quels besoins, pour atteindre quel type d'objectifs ou de résultats ?
- dans le cadre de quelle orientation de politique publique, de quel dispositif, de quelle mesure, avec quels moyens (matériel et locaux, personnel, financement,...) ?
- récit de la chronologie du projet en se resituant si possible par rapport à la situation de départ, puis en présentant les éléments qui ont permis la formulation et, éventuellement, la reformulation du projet dans le temps (premières étapes)...
- les choix organisationnels de mise en œuvre
- les modalités de suivi du projet et les modalités de son évaluation

Nous souhaiterions que ce dossier puisse présenter dans la mesure du possible des documents « bruts ». Si l'ampleur de ces documents ne le permet pas nous demanderons aux porteurs de projets de les mettre à disposition du groupe d'étudiants à l'occasion d'une rencontre sur site.

3. LES TUTEURS-TRICES DE GROUPE

Le travail des étudiants-e sera dirigé par des enseignants-e tuteurs-trice.

Leur rôle :

*prendre contact avec le porteur de projet pour le conseiller éventuellement sur la confection du dossier de présentation, veiller à ce que les documents soient disponibles, préparer avec les stagiaires et éventuellement les porteurs de projets les séances d'entretien …)

*à réguler l'activité du groupe d'étudiant tout au long du processus (en étant présent dans la mise au travail, en explicitant et en faisant respecter des consignes, l'accompagnement de la réflexion sous forme de conseil bibliographie, théoriques, en faisant respecter les délais, en veillant à la rédaction de la synthèse, …)

*être attentif à la préparation de la synthèse et à sa communication lors de la séance finale

*veiller à ce que cette synthèse s'articule bien autour d'une démonstration et d'une argumentation construite,

*prévoir l'animation de la séance (prise de parole de tous les membres du groupe, etc.)

*participer à la séance de synthèse

*de participer à l'évaluation qualitative le travail du groupe et de la synthèse (construction de la démarche d'analyse, mobilisation des outils et des concepts, méthodologie de travail, organisation du travail d'analyse, etc.)

Mission de stage/projet et élaboration du mémoire (1) : L'analyse de la commande et la réalisation du diagnostic

Code ECUE : code W323RDD3

La semestrialisation des formations en Master nous invite à délivrer une note (sur 20) à l'UE (unité d'enseignement) qui porte sur l'analyse de la commande et la réalisation du diagnostic W323RDD3, et ce dès la fin du premier semestre (qui se termine à la fin janvier).

Le directeur-trice de mémoire, membre de l'équipe pédagogique du Master 2e année DS-IDS-PVDT, devra donc « noter » les éléments du diagnostic qui lui seront présentés.

Cette évaluation se fera à partir d'un « écrit » formalisé et rendu par l'étudiant-e. Ce document aux normes académiques en vigueur dans la filière sera remis à la coordination.

C'est le-la directeur-trice de mémoire qui l'évaluera.

Le « diagnostic » est un processus d'analyse et de compréhension (qui peut être dynamique et participatif). Il représente cette phase préalable à la conception, la construction – y compris la dimension organisationnelle – la faisabilité, la conduite et les éléments d'évaluation du projet ; tous éléments que le jury juge lors la soutenance du projet.

Le diagnostic doit donc faire un état abouti :

- de la délimitation du champ dans lequel le projet/mission doit s'inscrire
- de la formulation – en terme de projet - de la commande de l'organisme accueillant le stagiaire : formaliser une commande à partir de ce qui peut-être au départ une mission, une question, un axe de développement
- de l'identification de l'action publique dans laquelle le projet va s'inscrire et donc de la dimension institutionnelle et politique
- d'une identification des « besoins » des populations bénéficiaires et participantes du projet (diagnostic territorial, analyse des populations et de leurs composantes)
- du repérage des divers acteurs concernés par le champ du projet (action publique, opérateurs privés, usagers et mouvements d'usagers, etc.). Il s'agit d'identifier également les répertoires et référentiels d'action de ces opérateurs ainsi que les stratégies qu'ils développent, des moyens qu'ils mettent en œuvre, de manière à pouvoir faire émerger les partenariats et le « travail ensemble ».
- de la construction d'une problématique : savoir « poser le problème » et présenter les outils et les postures méthodologiques (recueil et analyse de données, quantitatives et/ou qualitatives) qui seront mobilisés pour fonder le projet
- enfin, et même si le projet n'est pas un mémoire de recherche, l'étudiant devra faire état du cadre théorique dans lequel il s'inscrit et qu'il mobilise pour mener à bien son projet : quelles références théoriques pour analyser les besoins, les stratégies des acteurs, le partenariat ? Quelle revue de littérature ? etc.

Si le « phasage » ici proposé est largement arbitraire tant « les choses se font en faisant », on pourrait dire que :

-le diagnostic est en quelque sorte une mise à plat critique et distanciée, une « déconstruction » de la demande ou commande initiale et une définition de l'intermédiation sociale, de son champ et de ses lignes de force,

-le projet, lui, est la phase de « reconstruction » (contributive et engagée), articulant les outils mobilisables, la complexité des agencements et mises en œuvre, la dimension organisationnelle et financière, la posture éthique du porteur de projet, qui pour nous n'est pas un « intermédiateur » mais un responsable de projet d'intermédiation.

A la fin du 1er semestre, l'étudiant-e doit avoir pensé et construit son « diagnostic ». Sa réalisation pourra, elle, se poursuivre éventuellement au 2e semestre.

UE 3 : Séminaires thématiques pluridisciplinaires

UE3, semestre 1
Durée 42h

La lutte contre les discriminations raciales : enjeux d'intermédiation au sein de l'action publique

Responsable du séminaire : Olivier Noël
Code ECUE : W331RDD3

Ce séminaire thématique à destination des étudiants en Master professionnel « Intermédiation et Développement Social » et « Politique de la Ville et Développement Territorial » a pour objectif : à partir d'une approche pluridisciplinaire et l'analyse d'expériences concrètes de lutte contre les discriminations ; de cerner les enjeux politiques, économiques et sociaux du problème ; et de former de futurs professionnels, à même de se saisir, à partir d'une pratique d'intermédiation, d'une question éminemment complexe.

La participation au séminaire implique la lecture du document de travail distribué aux étudiants et stagiaires (articles, textes de lois, présentation de plans d'action, bibliographie) et nécessite, dans une logique d'approfondissement, la lecture complémentaire des références bibliographiques fournies en annexe.

Ce séminaire est inscrit au programme du Master Professionnel 2e année « Intermédiation et Développement Social » et « Politique de la Ville et Développement Territorial »

Eléments pour une approche socio-historique de la question

Intervenant : Olivier NOËL, MCF-associé en sociologie politique à l'Université Paul Valéry, sociologue à l'Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée, chercheur-associé à l'INED.

A partir d'une déconstruction des référentiels de politique publique (insertion, intégration, exclusion…) qui ont favorisé la stabilisation sinon l'installation de systèmes discriminatoires, nous proposons ici une réflexion sur les enjeux cognitifs, et la place des images dans le fondement des phénomènes discriminatoires notamment à caractère ethno-racial. Pour ce faire, nous échangerons notamment autour de la projection du documentaire « Paris, couleurs » réalisé en 2005 par les historiens Pascal Blanchard et Eric Deroo et nous aborderons les enjeux autour du lien entre histoire de l'immigration, mémoire de l'immigration et discriminations raciales afin de mieux appréhender le fait que l'histoire qui nous conduit du principe d'une égalité universelle au principe de l'anti-discrimination est une histoire paradoxale, qui nous éclaire sur les enjeux contemporains de la lutte contre les discriminations.

Un droit pour sanctionner ou un droit pour réguler : état des lieux du droit de l'anti-discrimination

Intervenante : Gwénaële CALVES, professeur de Droit Public, Université de Cergy Pontoise

En matière de lutte contre les discriminations, les pouvoirs publics agissent sur plusieurs terrains : la production législative est abondante, et les acteurs institutionnels se multiplient. L'action publique est toutefois marquée par une certaine ambiguïté. Elle oscille entre approche répressive du fait discriminatoire, et une orientation d'inspiration plus « régulatrice ».

Analyse des configurations d'action et enjeux d'une politique efficace de prévention et de lutte contre les discriminations

Intervenant : Olivier NOËL, MCF-associé en sociologie politique à l'Université Paul Valéry, sociologue à l'Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée, chercheur-associé à l'INED.

A partir de situations étudiées dans le champ de l'emploi ou du logement, nous tenterons de montrer les logiques systémiques de coproduction des discriminations et proposerons des pistes de réflexion pour les déconstruire notamment à partir de l'expression des personnes confrontées à son expérience (projections de documentaires issus de la méthode moderniser sans exclure). Nous y aborderons notamment les usages politiques de la notion de victimisation dans les processus d'occultation du problème public des discriminations.

Le droit en action : présentation d'une permanence juridique associative (ARCAD, Villeurbanne)

Intervenante : Myriame MATARI, avocate au barreau de Lyon

A partir de son expérience de coordinatrice du travail d'avocats au sein d'une permanence associative d'accès aux droits, l'intervention vise à sensibiliser les étudiants à une approche juridique, qui ne pourra être exhaustive compte tenu de l'ampleur et de la transversalité du sujet (comprendre l'esprit des lois, définir les notions de discrimination directe, discrimination indirecte, légale, justifiée… ; présenter les procédures et les acteurs mobilisables pour prévenir et lutter juridiquement contre les discriminations). Ces thèmes seront abordés de manière pratique des situations rencontrées au sein de l'association ARCAD et/ou de situations éventuellement rencontrées par les participants au séminaire.

Une expérience citoyenne : le collectif «Vivre ensemble l'égalité» de Lormont

Intervenants : Naji Yahmdi, Karim Chaouchi, Amel Attounoussi, Marjorie Dimanche représentants-es du centre social et des membres du collectif

A l'initiative de la création du collectif de jeunes « Vivre Ensemble l'Egalité », le centre social a contribué au développement de nombreux projets (film Documentaire, Clip, Danse et un important forum) qui favorisent la conscientisation et la mobilisation des jeunes en faveur de la lutte contre les discriminations.

Une autre expérience citoyenne : le collectif « Sorties scolaires : avec nous ! » du Blanc-Mesnil

Intervenants : Mama Benamar, Rachida Hanane, Leïla Benbrikho, Zoulikha Mansouri, Mylène Lechel, Olivier Canzillon représentantes du centre social et des membres du collectif

Le collectif de mères de familles, parents d'élèves, au Blanc-Mesnil « Sorties scolaires avec nous ! » interroge la signification et les effets de circulaire Chatel relative aux orientations pour la rentrée scolaire depuis la rentrée scolaire 2012.

Séance conclusive du séminaire

Intervenant : Olivier NOËL, MCF-associé en sociologie politique à l'Université Paul Valéry, sociologue à l'Institut Social et Coopératif de Recherche Appliquée, chercheur-associé à l'INED.

L'objet de ce dernier temps de travail du séminaire vise, à partir des différentes interventions, d'engager une discussion avec les participants au séminaire, et à souligner les enjeux politiques d'une politique d'égalité et de lutte contre les discriminations.

L'évaluation de ce séminaire donnera lieu à l'**élaboration d'une note de synthèse** *(Cf. consignes sur les modalités du contrôle des connaissances)* par groupes de 3 à 4 étudiants-es.

Bibliographie indicative

Ouvrages

AUBERT France, Tripier Maryse, Vourc'h François, *Jeunes issus de l'immigration. De l'école à l'emploi,* l'Harmattan, Paris, 1997.

BALIBAR Etienne, WALLERSTEIN Immanuel, Race, nation, classe : les identités ambiguës, La Découverte Poche Sciences humaines et sociales, 1997 (1ère ed. 1987).

BATAILLE Philippe, *Le racisme au travail*, Seuil, Paris, 1997.

BELORGEY Jean-Michel, *Lutter contre les discriminations* - rapport à Madame la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, mars 1999.

BLANCHARD Pascal, BANCEL Nicolas, LEMAIRE Sandrine (Dir.), *La fracture coloniale : la société française au prisme de l'héritage colonial*, La Découverte, 2005.

BONNAFOUS Simone, *L'immigration prise au mot, les immigrés dans la presse au tournant des années quatre-vingt*, Paris, Kimé, 1991.

BORILLO Daniel (Dir.), *Lutter contre les discriminations*, La Découverte, 2003.

BOUBAKEUR Ahmed, NOËL Olivier, Faire société commune dans une société diverse, rapport au Premier Ministre, La documentation française, novembre 2013 téléchargeable :

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/layout/set/print/rapports-publics/134000760-refonder-la-politique-d-integration-groupe-de-travail-faire-societe

BOUCHER Manuel (Dir.), *De l'égalité formelle à l'égalité réelle : la question de l'ethnicité dans les sociétés européennes*, L'Harmattan, 2001.

CALVES Gwénaële, *La discrimination positive*, Que sais-je ?, PUF, 2004 (nouvelle édition 2010)

DHUME Fabrice, DUKIC Suzana et alii, *Orientation scolaire et discrimination, de l'inégalité de traitement selon l'origine, coll. Etudes et recherches*, La Documentation Française, 2011.

DELACAMPAGNE Christian, *L'invention du racisme*, Fayard, 1983.

DE RUDDER Véronique, POIRET Christian, VOURC'H François, *L'inégalité raciste, l'universalité républicaine à l'épreuve*, Coll. Pratiques Théoriques, PUF, 2000.

DEWITTE Philippe (Dir.), *Immigration et Intégration, l'état des savoirs*, coll. textes à l'appui, Ed. La découverte, 1999.

FASSIN Didier, *Les nouvelles frontières de la société française*, La Découverte, 2010.

FASSIN Didier et FASSIN (Dir.), *De la question sociale à la question raciale ?,* La Découverte, 2006.

GOFFMAN Erving , *Stigmate, les usages sociaux du handicap*, les éditions de Minuit, Paris, 1975.

Haut Conseil à l'Intégration, (rapport au premier ministre), *Lutte contre les discriminations : faire respecter le principe d'égalité*, La Documentation Française, 1998.

LORCERIE Françoise (Dir.), *L'Ecole et le défi ethnique*, ESF-INRP, 2003.

NOËL Olivier, *Une sociologie politique* de *et* dans *la lutte contre les discriminations : au cœur de l'action publique en France (1991-2006)*, Editions Universitaires Européennes, 2010, 424 p.

NOËL Olivier, *Jeunesses en voie de désaffiliation : une sociologie politique de et dans l'action publique*, L'Harmattan, 2004.

SAYAD Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'immigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, collection Liber, Paris, 1999, 437p.

TAGUIEFF Pierre-André, *La Force du préjugé - Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, Coll. Tel, Gallimard, 1990.

TRIBALAT Michèle, *Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris : La découverte, coll. Cahiers libres/essais, 1996.

WIEVIORKA Michel, *Le racisme, une introduction*, coll.poche-essais, La Découverte, 1998.

Revues, Articles

Agora Débats-Jeunesse, « Les jeunes et le racisme », n°32, 2003

CALVES Gwénaële, « Pour une analyse (vraiment) critique de la discrimination positive », Le Débat, n°117, 2001, p. 163-174.

CERRATO-DEBENEDETTI Marie Christine, L'invention locale des discriminations ethno-raciales : la carrière en accordéon d'un problème public, Migrations Société, vol. 22, n°131, p. 155-170, 2010.

COSTA-LASCOUX Jacqueline, « Assimiler, insérer, intégrer », Projet, n°227, 1991.

FASSIN Didier, « L'invention française de la discrimination », Revue française de Science Politique, n°4, 2002, p. 403-423.

Fichet Brigitte « Y a-t-il une spécificité propre aux jeunes issus de l'immigration ? », les Cahiers du CEMRIC N°2, 1993.

Hommes et Migrations , « Combattre les discriminations », n°1219, 1999.

Hommes et Migrations , « France-USA, agir contre les discriminations : méthodes et pratiques », n°1246, 2003.

Hommes et Migrations , « France-USA, agir contre les discriminations : philosophies et politiques », n°1245, 2003.

LAVERGNE Catherine et SIBLOT Paul, « Les fabriques du sens commun : presse régionale et discours d'exclusion », Hommes et Migrations, n°1169, octobre 1993.

Lemoine Michel, « L'accès à l'emploi des jeunes étrangers », Revue française des affaires sociales, numéro hors série, 1992.

LOCHAK Danièle, « Réflexions sur la notion de discrimination », Droit social, n°11, p. 778-790, 1987.

LORCERIE Françoise, « Les sciences sociales au service de l'identité nationale : le débat sur l'intégration en France au début des années 1990" in Cartes d'identité : comment dit-on "nous" en politique ? » (Dir. MARTIN Denis Constant), Presses de la FNSP, 1994.

MEMMI Albert, « Le racisme, hier et aujourd'hui », Prétentaine, n°9-10, 1998, p. 97-109.

Noël Olivier, « Discriminations de genre et de race : logiques communes, risques de concurrence et perspectives de convergence », Hommes et Migrations, n°1292, 2011.

Noël Olivier, « Subjectivité des vécus, objectivation juridique des faits, un dilemme pour l'évaluation des politiques de lutte contre la discrimination », Informations sociales, n°148, 2008, p. 124-133.

Noël Olivier, « Pas de 31 : peut-on parler de persistance ou de réactivation d'un système discriminatoire postcolonial ? », Diversité-VEI, n°149, juin 2007, p. 39-47.

Noël Olivier, « Idéologie raciste et production de systèmes discriminatoires dans le champ de l'Apprentissage », Travailler, n°16, 2006.

NOËL Olivier,«Le dévoilement d'une injustice ordinaire : discriminations, maltraitances et souffrances infligées à la jeunesse », Hommes et Migrations, n°1260 , 2006, p. 69-80.

Noël Olivier, « Injonction institutionnelle paradoxale et souffrance professionnelle », VEI-Diversité, n°137, 2003, p. 116-122.

NOËL Olivier, « Pour une politique d'égal accès à l'apprentissage », Agora Débats-Jeunesse, n°32, 2003, p. 64-76.

NOËL Olivier,«Comment prévenir les discriminations raciales à l'emploi en France ? », Hommes et Migrations, n°1246 , 2003, p. 44-52.

Noël Olivier, « La face cachée de l'intégration : les discriminations institutionnelles à l'embauche », Ville Ecole Intégration enjeux, n°121, juin 2000, p.106-116

Noël Olivier, « Intermédiaires sociaux et entreprises : des coproducteurs de discrimination ? », Hommes et Migrations, n°1219, p. 4-17, mai-juin 1999.

Noël Olivier, « Révéler les situations de stigmatisation : un enjeu de citoyenneté », Agora Débats-Jeunesse , N°6, L'Harmattan, Paris, 1996.

ROULLEAU-BERGER Laurence, « De la production de compétences chez les jeunes d'origine maghrébine en situation précaire », Ville-Ecole-Intégration, n°113, p. 18-28

SIMON Patrick, « Les jeunes issus de l'immigration se cachent pour vieillir - Représentations sociales et catégories de l'action publique », Ville Ecole Intégration enjeux, n°121, juin 2000.

Tribalat Michèle, « A propos des catégories ethniques, réponse à Maryse TRIPIER », Hommes et Migrations, n°1221, p. 85-91, septembre-octobre 1999.

TRIPIER Maryse, « De l'usage des statistiques ethniques », Hommes et Migrations, n°1219, p. 27-31, mai-juin 1999.

« Les jeunesses : dynamiques d'insertion et de citoyenneté »

Responsables : Laurence Dreyfuss, Maître de Conférences associée, Sciences Sociales, département AES

Pierre-Alain Guyot, responsable de formation DE IS, IRTS Languedoc-Roussillon

Un séminaire qui propose de faire le point sur l'appréciation actuelle de la/les jeunesse(s) à travers les analyses et discours qui sont produits et les politiques et dispositifs qui leurs sont consacrés.

Penser la/les jeunesse(s) comme problème plutôt que comme un atout de notre société, sera au cœur de la réflexion transversale aux différentes interventions.

Jeunesses et adolescences ! Les savoirs portant sur les questions de l'adolescence et de la (des) jeunesses: pour des approches plurielles en sciences sociales

Intervenant : Pierre-Alain Guyot

Bibliographie :

Becquet V., Loncle P., Van de Velde C. Politiques de jeunesses : le grand malentendu, Nîmes, Editions Sociales, 2012 (241 p.)

Bourdieu P., La jeunesse n'est qu'un mot in Questions de sociologies, Paris Minuit 1984.

Marcelli D., L'état adolescent. Miroir de la société, Paris Armand Colin, 20123, 215 p.

Texier D., Adolescences contemporaines, Toulouse Erès, 2011 (360 p.).

Temps de travail sur deux textes

Intervenant : Pierre-Alain Guyot

Ce temps de travail portera sur les textes suivants :

-Loncle Patricia, Muniglia Virginie, les catégories de le jeunesse en Europe au regard de l'action publique, Informations sociales, n°165-1991, pp 120-127

-Loncle Patricia, La jeunesse au local : sociologie des systèmes locaux d'action publique, Sociologie, 2011, n°2, vol.2, pp 129-147

Comment les politiques publiques appréhende la jeunesse, catégories - stigmatisation – dispositifs d'action

Intervenante : Virginie Poujol, LERIS

Présentation et/ou plan de l'intervention :

*Présentation – individuelle et générale

*Présentation du déroulé de l'après-midi

*Tour de salle : présentation individuelle, métier envisagée

Qu'est-ce qui caractérise la jeunesse selon vous ?

Que signifie « politiques jeunesse » selon vous ?

*Intervention théorique :
A partir des réponses indiquées mises sur tableau :
- La jeunesse : approche sociologique, principales évolutions et caractéristiques
- Les politiques jeunesses :
  - Eléments de construction historique
  - Principes et modalités d'intervention (cf Richez)
  - Les systèmes d'acteurs locaux (Loncle)
  - La place des jeunes dans la construction des politiques publiques
  - Dispositifs d'action (empilement, manque de lisibilité / approche globale et systémique, transversalité)

*Présentation de cas
Deux exemples d'élaboration de politiques jeunesses : jeux d'acteurs, enjeux, freins (systèmes de représentations, discriminations…), (CG Aude/Toulouse)

Bibliographie :

V. Becquet, P. Loncle, C. Van de Velde, Politiques de jeunesse : le grand malentendu, Nîmes, Champ social Edition, 2012

Y. Amsellem-Maniguy, J. Timoteo, Atlas des jeunes en France, Les 15 – 30 ans, une génération en marche, Paris, Ed. Autrement ; 2012

C. Bidart (dir.), Devenir adulte aujourd'hui, Perspectives internationales, Paris, L'Harmattan, 2006

J.-C. Richez, Politiques de jeunesse sur les territoires: quelle offre? Quelles représentations, Injep, 2007

Les formes de sociabilité des "jeunes du quartier"

Intervenant : Elian Aigon,

I/ Les formes de sociabilité des" jeunes du quartier":
- La construction de l'objet de recherche.
- Les enquêtes de terrain.
  - Les conditions de production des données.
  - Les limites méthodologiques.

II/-Sociogenèse des formes contemporaines de sociabilité "des jeunes du quartier"
- Dans les processus de transformation sociohistorique.
  - "La crise de reproduction" des classes populaires.
  - Les nouvelles formes de sociabilité "des jeunes du quartier"

Bibliographie :

- HAMEL Jacques, PUGEAULT-CICCHELLI Catherine, GALLAND Olivier et CICCHELLI Vincenzo (dir.).

- La jeunesse n'est plus ce qu'elle était. Colloque de Cerisy. Presses Universitaire de Rennes.2010

(La jeunesse n'est plus ce qu'elle était. La formule a valeur d'antienne, qui n'a pas eu ces mots à la bouche pour regretter la jeunesse d'antan ou, au contraire, pour se féliciter qu'elle ait changé. Cet ouvrage brosse un tableau d'ensemble de la jeunesse en croisant les regards des principaux chercheurs en la matière issus de l'anthropologie, de l'histoire, de la sociologie et des autres sciences sociales. Il rassemble des études sur les parcours scolaires, sur l'insertion dans le marché du travail, sur la mobilité géographique, sur l'entrée dans la vie adulte, et sur la culture teintée des couleurs du cosmopolitisme des jeunes évoluant dans les sociétés francophones que représentent la France, le Québec, la Belgique et l'Acadie.)

- BEAUD Stéphane et PIALOUX Michel, Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1999.

- BEAUD Stéphane, 80 % au bac. Et après ?. .. Les enfants de la démocratisation scolaire, Paris, La Découverte, 2002.

- BONELLI Laurent, La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité

- BOURDIEU P. et PASSERON J-C, La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement, Paris, Edifions de Minuit, 1970.

- BOURDIEU Pierre., Les structures sociales de l'économie, Paris, Le Seuil, 2000.

- BOURDIEU Pierre, Méditations pascaliennes, Paris, Seuil, 1997.

- BRACONNIER Cécile., DORMAGEN Jean-Yves., La Démocratie de l'abstention, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2007

- CASTEL Robert, Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1995.

- CASTEL Robert, CHAUVEL Louis, MERLLIE Dominique, NEVEU Erik, PIKETTY Thomas, Les mutations de la société française, Les grandes questions économiques et sociales II, La Découverte, coll. Repères, Paris, 2007.

- DUBET François, La galère: jeunes en survie, Fayard, 1987.

- DURET Pascal, Anthropologie de la fraternité dans les cités, PUF, Paris, 1996.

- HOGGART RICHARD, La culture du pauvre, Editions de Minuit, Paris, 1970.

- KOKOREFF Michel, la force des quartiers, De la délinquance à l'engagement politique, Payot, Paris, 2003.

- KOKOREFF Michel, RODRIGUEZ Jacques, La France en mutations Quand l'incertitude fait société, Paris, 2004.

- LEPOUTRE David, Cœur de banlieue, Codes, rites et langages, poche Odile Jacob, 2001

- MAUGER Gérard, Les bandes, le milieu et la bohème populaire, Etudes de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005), Edition Belin, Paris, 2006.

- Mauger Gérard, Précarisation et nouvelles formes d'encadrement des classes populaires, Actes de la recherche en sciences sociales, Le Seuil, 2001/1 - n° 136-137

- MUCCHIELLI Laurent, Violences et insécurité, Fantasmes et réalités dans le débat français, Paris, La Découverte, 2001.

- MUCCHIELLI Laurent, La frénésie sécuritaire, Retour a l'ordre et nouveau contrôle social, La Découverte, Paris, 2008

- MOHAMED Marwan (dir). Les sorties de délinquance. Théories, méthodes, enquêtes, La Découverte, 2012, 382 p.

- MOHAMED Marwan. La formation des bandes, entre la famille, l'école et la rue. Puf, Paris 2011

- TAFFERANT Nasser, Le bizness, une économie souterraine, PUF, Paris, 2007.

- NOIRIEL Gérard., Les ouvriers dans la société française - XIXe-XXe siècle, Paris, Le Seuil, 1986.

- PERETTI-WATTEL Patrick, L'enquête de victimation, Paris, INSEE-IHESI, 2000.

- RUBI Stéphanie. Les "crapuleuses", ces adolescentes déviantes. PUF, Paris 2005.

- SCHWARTZ Olivier, Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord, Paris, PUF, 1990.

Des jeunes, des professionnels et des politiques publiques : le récit d'une expérimentation d'ateliers coopératifs en Mission Locale

Intervenants-es : Léa Benhamed, Rosemarie Sambe et Amine Soussi, jeunes gens accompagnés à la Mission Locale ; Corinne Dossetto, Chargée de projet, Mission locale Est Etang de Berre (Master 2 PVDT et DEIS),

Présentation et/ou plan de l'intervention :

A partir de l'expérimentation d'ateliers de recherche d'emploi qui articulent la question – le problème – des discriminations que les jeunes peuvent rencontrer dans leurs démarches, et à l'appui d'une recherche action conduite avec eux, nous témoignerons des conditions, des opportunités et des enjeux pour créer « des espaces de parole et de droit » au sein des structures chargées de leur accompagnement.

Plan :

1. Les Missions Locales pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes : historique, évolutions, domaines d'intervention

2. Fonction d'accompagnement : le rôle des professionnels, les modalités d'accueil et d'accompagnement des jeunes, la gestion des dispositifs

3. Fonction de diagnostic, d'expertise et d'ingénierie de projets : l'exemple de l'expérimentation des ateliers

Enjeux de connaissance des problèmes, de reconnaissance des publics

Leviers pour susciter un pouvoir d'agir pour les jeunes et pour les professionnels : ici, la sociologie politique de l'intervention, l'intermédiation sociale

Perspectives pour construire les problèmes publics avec le « haut » et le « bas »

Bibliographie :

<u>Rapports publics</u>

DHUME Fabrice, HAMDANI Khalid, Vers une politique française de l'égalité, Refonder la politique d'intégration : Groupe de travail Mobilités sociales, La Documentation française, novembre 2013 :

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000758-refonder-la-politique-d-integration-groupe-de-travail-mobilites-sociales

Refonder la polRDD3itique d'intégration : les rapports des cinq groupes de travail :

http://www.gouvernement.fr/presse/refondation-de-la-politique-d-integration-releve-de-conclusions

Rapport Antoine LAZARUS : "Une souffrance qu'on ne peut plus cacher : rapport du groupe de travail "ville, santé mentale, précarité et exclusion sociale", La documentation Française, 1995

Articles, ouvrages

BECQUET Valérie, LONCLE Patricia, VAN DE VELDE Cécile, Politiques de jeunesse, le grand malentendu, Champ social, Questions de société, Nîmes, 2012

BRINBAUM Yaël, SAFI Mirna, SIMON Patrick, Les discriminations en France : entre perception et expérience, Documents de travail, n° 183, Série Trajectoires et Origines (TeO), Enquête sur la diversité des populations en France, http://teo.site.ined.fr, INED, 2009

DEJOURS Christophe, Souffrance en France, La banalisation de l'injustice sociale, Seuil, Points, Essais, Paris, éd. 2009

FASSIN Didier et al., « Le profil de l'emploi. L'accompagnement des jeunes dans une mission locale », in Juger, réprimer, accompagner. Essai sur la morale de l'Etat, Seuil, Paris, 2013, p. 309-349

GUSFIELD Joseph, La culture des problèmes publics, Economica, Etudes sociologiques, 1981, traduction 2009

NICOLAS-LE STRAT Pascal, "Agir dans une perspective d'intermédiation : entre écosophie, coopération et storytelling", support de cours, Master 2 développement social, 01.10.2012, www.le.commun

NOËL Olivier, "Développement du pouvoir d'agir et enjeux d'une lutte pour la reconnaissance du problème public des discriminations par le bas", 15 janvier 2013, http://www.les-seminaires.eu/developpement-du-pouvoirdagir-et-enjeux-dune-lutte-pour-la-reconnaissance-du-probleme-public-des-discriminations-par-le-bas/

NOËL Olivier, "Le savoir inter médiateur : le(s) rôle(s) de l'évaluation dans les processus d'intermédiation", document de l'Univers-cité des savoirs impliqués, ISCRA, février 2002, iscra.org

NOEL Olivier, "Pour une sociologie d'intermédiation : Intervenir dans des configurations d'actions publiques politiquement sensibles" (texte de travail provisoire), Séminaire « Innovation et intervention sociale » de la MSH de Montpellier, Mars 2010, iscra.org

NOEL Olivier, Jeunesses en voie de désaffiliation, L'Harmattan, Logiques sociales, 2004

Séance conclusive

Intervenant : Pierre Alain-Guyot

Nous reviendrons sur la distinction entre adolescence et jeunesse et sur l'importance à conférer aux questions éducatives et scolaire dans la constitution des questions de jeunesses, ainsi qu'aux questions familiales.

Bibliographie :

Galland O., Les jeunes, Paris La découverte, 7e édition 2009

Jeammet Ph., Adolescence et processus de changement in Widlöcher D., Traité de psychopathologie, Paris PUF, 1994

Prost A. L'éloge des pédagogues, Paris Seuil 1990 (240 p.)

Textes

Chaudieu Emmanuelle, Plaidoyer pour une politique de la jeunesse cohérente et ambitieuse, ASH, 16/09/2011

Galland Olivier, « Introduction. Une nouvelle classe d'âge ? », Ethnologie française, 2010/1 Vol. 40, p. 5-10.

Mauger Gérard , « Les politiques d'insertion » Une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail, Actes de la recherche en sciences sociales, 2001/1 n° 136-137, p. 5-14

Mauger G., Précarisation et nouvelles formes d'encadrement des classes populaires, Actes de la recherche en sciences sociales 2001/1, 136-137, p. 3-4

Loncle Patricia, La jeunesse au local : sociologie des systèmes locaux d'action publique, Sociologie, 2011, n°2, Vol. 2, p. 129-147

Loncle Patricia, Muniglia Virginie, les catégories de la jeunesse en Europe au regard e l'action publique, Informations sociales, n° 165/166, p. 120-127

Semestre2

U.E. 4 : L'intermédiation sociale : organisation, ingénierie et stratégies d'acteurs

Contenu : 4 séminaires
Durée : 84h

Ingénierie projet : dimensions juridique économique et politique

Coordination : Alain Briole
Code : W421RDD3

La lecture comptable et le montage d'un budget

Intervenant : Boris Tronc, Mcf sciences de gestion

Les spécificités du cadre associatif dans le champ de la conduite de projet en intermédiation sociale

Intervenant : Jean-Luc Nègre, directeur général de GAMMES, Montpellier (6h)

Etat d'alerte pour les associations ; les évolutions qui s'imposent au secteur associatif dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et de l'insertion ; valeurs gouvernance et professionnalisme du secteur associatif pour répondre à ses enjeux ; missions et perspective du secteur associatif ; la place des professionnels du Mpro2IDS au regard des besoins en compétence du secteur associatif

CONTENU

Propos liminaires :

- Place de l'intervenant dans la formation du MP2 IDS
- Domaine d'intervention : les associations du champ du médico-social, du social et de l'insertion
- Contenu de l'intervention : synthèse fondée sur la réflexion et la pratique professionnelles au regard des mutations et des enjeux du secteur.

Introduction :

- Etat d'alerte pour les associations :
  - Un secteur diversifié et hétérogène avec des structures budgétaires polymorphes
  - Des associations très dépendantes des pouvoirs publics
  - Une action sociale plus économe en ressources publiques et plus contributive
  - Une dégradation des financements
- Les évolutions du secteur et les conséquences pour les associations
  - .Décentralisation et réorganisation de l'Etat et nouveaux mode de régulation des rapports entre les associations et les collectivités publiques
  - .Les effets de la règlementation européenne

  - .Une plus grande porosité entre le secteur associatif et le secteur privé lucratif dans le champ social, médico-social et de l'insertion
  - . L'affirmation des droits des usagers et les 3 « figures » du bénéficiaire : patient, consommateur, citoyen.
- Une légitimité à réinventer et à réaffirmer

Partie 1 : les 3 réalités du secteur associatif : économique, juridique, sociologique

- Poids économiques et social du secteur associatif
- Régime juridique des associations :
  - La liberté de s'associer garantit par la loi de 1901
  - Régime fiscal applicable aux organismes sans but lucratif
- Réalité sociologique :
  - Travail de définition
  - Les fonctions du secteur associatif

Partie 2 : valeurs, gouvernance et professionnalisme du secteur associatif

- L'association est un acteur de l'économie sociale et solidaire
- Gouvernance associative : la ressource associative est d'abord la ressource humaine : associer militance et compétence professionnelle pour définir et conduire un projet
- Le professionnalisme du secteur associatif
  - Etre prestataire de service social, médico-social, d'insertion
  - Mobiliser et mettre en œuvre des compétences entrepreneuriales : savoirs, savoir-faire et faire savoir

Conclusion :

- la spécificité du cadre associatif :
  - une ingénierie qui repose sur 3 compétences : expertise, opérateur, évaluation
  - une gouvernance fondée sur un projet en référence aux valeurs de l'ESS
- les missions du secteur associatif et les perspectives
- les besoins en termes de compétence dans le secteur associatif. La place du Master Pro 2 IDS au regard des autres diplômes du secteur social et médico-social : la conduite de projet.

BIBLIOGRAPHIE :

- Hély Marhieu, Métamorphoses du monde associatif, Le lien social PUF 2009

- Loubat Jean-René, Instaurer la relation de service en action sociale et médico-sociale, Dunod

- Associations, solidarités et institutions publiques, revue Informations sociales 2012/4 (n° 172) CNAF qui peut être consultée gratuitement sur le site internet http://www.cairn.info/

Le mécénat

Intervenant : Sami Rebaa, Conseil stratégie mécénat (3 h)

Contenu

- Le mécénat un outil de citoyenneté ?
- Le mécénat en France: une exception ?
- L'organisation institutionnelle : l'exemple de la culture
- Définition, loi et fiscalité
- Mécénat et parrainage la terminologie
- 3 types de mécénat
- Avantages fiscaux
- Le don
- Le mécénat des particuliers
- Perspectives et enjeux pour aujourd'hui et demain

La démarche qualité, entre efficacité raisonnable et efficience rationnelle

Intervenant : Marc KRUGLER, Directeur de service et coordonnateur qualité, Cliniques du Dr STER - Lamalou les Bains, Saint Clément de Rivière (3 h)

Présentation

L'intervention a pour objectif la présentation des grands principes de la démarche qualité et de son management.

L'étude de la mise en place d'une démarche qualité dans un établissement de santé permettra la présentation concrète de son management, de son organisation et de ses outils.

L'intérêt et les limites d'une telle démarche seront envisagés au regard de la recherche d'amélioration des pratiques tant pour le patient (ou usager) que pour les professionnels du secteur.

Bibliographie :

F. DHUME, « Du travail social au travail ensemble », Paris, ASH, 2001.

C. HERSAN, « Vade-mecum assurance qualité », éd lavoisier, Paris, 1995, 252p.

S. LATOUCHE, « L'efficacité raisonnable et le piège de l'efficience rationnelle », Economie et humanisme, n° 347, déc. 1998.

Y. de KERORGUEN et A. BOUAYAD « La face cachée du management », Editions Dunod.

Management du projet en situation d'intermédiation

Code : ECUE W422RDD3 (21 h):
Coordinateur : Alain Briole, Professeur, Science de Gestion

Théorie des organisations

Intervenante : Alain Briole, Professeur, Science de Gestion (3 h)

Partenariat et coopération dans l'action publique : tous égaux ?

Intervenant : Fabrice Dhume, Chercheur-coopérant à l'ISCRA-Est (Institut social et coopératif de recherche appliquée (6 h)

Contenu

Nous chercherons dans cette séance à problématiser la notion de partenariat, à partir d'une définition critique de cette notion et d'une mise en interrogation historique de son émergence. Quelle est l'incidence de la diffusion de ce « modèle » sur les modes de production de l'action publique ? Quel rapport entretient cette idée avec une redistribution effective des places et des voix dans les politiques publiques, et donc avec la question de l'égalité démocratique ?

Bibliographie :

- DHUME F., Du travail social au travail ensemble, Paris, éd. ASH, 2010, 2ème édition.

- DHUME-SONZOGNI F., La coopération dans l'action publique. De l'injonction de faire ensemble à l'exigence de commun, L'Harmattan, Paris, 2006.

- LYET P., L'institution incertaine du partenariat. Une analyse socio-anthropologique de la gouvernance partenariale dans l'action sociale territoriale, Paris, L'Harmattan, 2008.

Le management par projets

Intervenante : Sofia Belghiti-Mahut, MCF, Sciences de gestion, UPV (6 h)

Contenu

1. Qu'est ce qu'un projet ?
2. Quels sont les différents acteurs d'un projet ?
3. Comment définir les contours et l'organisation d''un projet ?
4. Comment piloter un projet et sa planification ?

Présentation d'une innovation médico-sociale

Intervenante : Alexandre Sauveplane, titulaire du M2 DS-IDS et du DE IS, (3 h

Contenu

L'Innovation médico-sociale :

- Instruite dans une dynamique de coopération,
- Animée dans une posture d'intermédiation,
- Réalisée dans une posture d'ingénierie

Evaluation et participation des acteurs

Responsable : Olivier Noël, Maître de Conférences associé, sociologie politique, sociologue, ISCRA, chercheur-associé à l'INED

Code : W423RDD3

Lier les logiques d'évaluation et de participation, c'est postuler que l'ensemble des participants à un projet (habitants, usagers, citoyens, élus, techniciens, managers, décideurs institutionnels etc…) ont un regard critique et contributif à porter sur la conduite d'un projet. Or si ce postulat est séduisant dans une perspective démocratique, il importe de prendre la mesure de sa possible réalisation tant les aptitudes, les positions, les prédispositions, les intérêts de l'ensemble des participants peuvent différer voire entrer en contradiction. A partir d'enseignements magistraux et d'expérimentations concrètes, ce module propose d'interroger les enjeux d'intermédiation pour lier au mieux les logiques de participation et d'évaluation à l'épreuve des enjeux de démocratisation et de questionner de façon distancié, critique et contributive la notion de « pouvoir d'agir ».

-
-

L'évaluation comme savoir intermédiateur : entre Etat, marché et démocratie

Intervenant : O. Noël

La séance introductive – construite dans une perspective participative - autour des questionnements des étudiant(e)s vise à mieux comprendre les enjeux (souvent cachés) méthodologiques, politiques, éthiques mais aussi économiques et sociaux liés au développement de l'évaluation dans le champ social et à définir les rôles possibles des différents acteurs dans les processus d'évaluation. Elle vise à mieux comprendre, dans une démarche d'intermédiation, les conditions favorables au changement et les processus de changement des référentiels tant dans leur dimension cognitive, normative et pratique.

-
-

Questionnons la participation

Intervenant : Jean-Paul Carrère, ancien responsable, DSU, Perpignan, animateur RéciproCités (3 h)

Nous nous appuierons sur l'exposé d'une expérience locale de mobilisation des habitants des quartiers populaires qui a démarré en 2006 à Perpignan avec la constitution, suite aux violences urbaines de Mai 2005, du « Comité Egalité des Chances ». Un premier temps sera consacré à la présentation de cette expérience : les raisons de la création du Comité, sa forme, les résultats attendus ; le mode de travail collectif adopté ; les actions conduites, leur impact ; la « sortie » de l'expérience, les suites données. Les éléments d'analyse dégagés pendant ce premier temps permettront ensuite : d'identifier des conditions d'émergence d'une parole collective autonome ; d'interroger les pratiques et postures professionnelles Un temps d'échange et de débat sera ouvert à partir des propositions précédentes

-
-

-

« Cela ne se fera plus sans nous » : mise en discussion du rapport Bacqué-Mechmache.

Intervenant : Olivier Noël

-

Le rapport remis au Ministre délégué chargé de la ville ouvre des pistes de réflexion et d'action pour une réforme radicale de la politique de la ville que nous proposons d'analyser collectivement.

Le pouvoir d'agir des habitants … une démarche concrète dans les centres sociaux de Rhône-Alpes

Intervenant : Alain Cantarutti, délégué de l'Union Régionale des Centres Sociaux de Rhône-Alpes

-

A partir de son expérience de délégué de la fédération des centres sociaux de Rhône-Alpes (URACS), Alain Cantarutti présentera une démarche de formation-action « Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrices » débutée en 2008.

-

Déroulé de l'intervention :

- des petites histoires vécues dans des territoires de Rhône-Alpes ...
- travail en petits groupes ... pour faire ressortir les ingrédients du pouvoir d'agir ... les leviers / les freins
- présentation d'un processus de pouvoir d'agir / d'une démarche de formation
- échange
- synthèse finale

Document joint

Livret de présentation de la formation « Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatice : une démarche de formation-action à partager pour développer le pouvoir d'agir des habitants ! », 24 p.

Séance participative : expériences du pouvoir d'agir et intermédiation

Animation : Olivier Noël

La séance est dédiée aux étudiant(e)s qui pourront – le cas échéant – présenter des situations liées à la conduite de leur mémoire, de leurs études de cas, de leurs études de terrain ou tout autre situation professionnelle des situations où le savoir favorise un processus d'intermédiation, où la question du « pouvoir d'agir » est venue les tarauder dans leurs pratiques, dans leurs écrits.

Egalité et transformation sociale: "De la participation des Habitants à l'empowerment : Enjeux, mythes ou réalités

Intervenante : Valérie Calmels (3 h)

Valérie Calmels interviendra à partir de son expérience de 15 ans de direction dans un centre social ayant développé une démarche apparentée au développement social local.

Plan de l'intervention :

- Présentation de l'évolution de la mise en œuvre d'une pratique centrée sur la participation des habitants d'un centre social
- Analyse de deux actions :

a) Collectif de lutte contre les discriminations racistes

b) Mise en place d'un pilotage partagés des projets (bénévoles / salariés)

- Analyse : leviers et freins

Cette présentation sera un support pour débattre et échanger avec les étudiant-e-s.

Séance conclusive : *perspectives d'une sociologie d'intermédiation : entre pouvoir de comprendre, pouvoir d'agir et… pouvoir de décider*

animée par Olivier Noël, (3 h)

La séance conclusive construite autour des situations présentées dans le séminaire et d'exemples concrets cherchera à montrer les enjeux d'une sociologie d'intermédiation dans une perspective d'évaluation participative et démocratique

Responsabilité sociale et pratiques éthiques

Coordination : Roger Monjo
Code : W424RDD3

Justice, care et reconnaissance

Intervenant : Roger Monjo, MCF, Science de l'Education (6 h)

Contenu :

Les politiques publiques et les politiques sociales, plus particulièrement, sont souvent évaluées à partir de leur degré de conformité aux principes de justice formulés par Rawls. Pourtant, des « demandes » sociales qui ne semblent pas s'inscrire dans ce schéma rawlsien, selon lequel la justice-redistribution est la figure cardinale de la légitimité, se multiplient aujourd'hui. Aussi, d'autres perspectives théoriques sont-elles élaborées, concurrentes de la théorie de Rawls et dont elles critiquent tel ou tel aspect, en mettant l'accent sur des objectifs alternatifs à la justice sociale. C'est le cas, en particulier, des théories du *care* et des théories de la reconnaissance. Les premières se fondent sur une priorité donnée à la dimension de vulnérabilité ou de fragilité qui caractérise la situation de certains groupes sociaux. Les secondes mettent l'accent sur certaines expériences de mépris social et de non-reconnaissance. Dans les deux cas, il apparaît qu'un certain nombre de droits fondamentaux, anthropologiques, ne sont pas satisfaits et des « pathologies sociales » en résultent qui sont difficiles à prendre en compte dans une approche strictement libérale de la justice.

Faut-il pour autant renoncer aux revendications classiquement liées à la justice redistributive ? Ces nouvelles approches sont-elles à appréhender comme de véritables alternatives à la théorie rawlsienne ou doit-on les considérer, plutôt, dans la perspective d'une complémentarité ?

Il y aura donc deux temps dans cette intervention :

1-Présentation des principes de justice de Rawls et discussion

2-Les théories du *care* et de la reconnaissance : alternatives ou compléments ?

Bibliographie :

N. Frazer, Qu'est-ce que la justice sociale ?, La découverte, 2005.

M. Garrau et al, Care, justice, dépendance - introduction aux théories du care, PUF, 2010.

A. Honneth, La société du mépris, La Découverte, 2006.

M. Jouan, S. Laugier, Comment penser l'autonomie ? - Entre compétences et dépendances, PUF, 2009.

P. Molinier et ali, Qu'est-ce que le care ? - Souci des autres, sensibilité, responsabilité, Payot, 2009.

V. Munoz-Dardé, La justice sociale. Le libéralisme égalitaire de J. Rawls, Nathan, 2000.

S. Wuhl, Discrimination positive et justice sociale, PUF, 2007.

N. Zaccaï-Reyners et ali, Questions de respect. Enquête sur les figures contemporaines du respect, Université de Bruxelles, 2008

Le néolibéralisme

Intervenant : Cyrille Ferraton MCF ; Sciences économique, (3 h)

Contenu :

1- Qu'est-ce que le néo-libéralisme ?

a- Ce qu'est le néo-libéralisme par ses critiques : Pas un néolibéralisme, mais des néo-libéralismes

Audier S., 2012, Néo-libéralisme(s). Une archéologie intellectuelle, Paris, Editions Grasset & Fasquelle.

b- Ce qu'est le néo-libéralisme au travers de ses politiques : l'exemple du Nouveau management public (NMP)

Henry O., Pierru F., 2012, « Les consultants et la réforme des services publics », Actes de la recherche en sciences sociales, 193, p. 4-15. (texte joint)

c- Qui porte le néo-libéralisme ?

Bezes P., 2012, « Etat, experts et savoirs néo-managériaux. Les producteurs et diffuseurs du New Public Management en France depuis les années 1970 », Actes de la recherche en sciences sociales, 193, p. 16-37. (texte joint)

2- Les conséquences du néo-libéralisme

a- Un Etat toujours aussi présent, voire encore plus présent : Une « nouvelle révolution bureaucratique »

Hibou B., 2012, La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale, Paris, La découverte.

b- Une logique marchande prédominante

Pierru F., 2012 « Le mandarin, le gestionnaire et le consultant. Le tournant néolibéral de la politique hospitalière », Actes de la recherche en sciences sociales, 194, p. 32-51. (texte joint)

c- Un changement des attentes et des comportements individuels

Le Galès P., A. Scott, 2008, « Une révolution bureaucratique britannique ? Autonomie sans contrôle ou « freer markets, more rules » », Revue française de sociologie, 49-2, p. 301-330. (texte joint)

d- Les indicateurs et le néolibéralisme

Desrosières A., 2008, « Historiciser l'action publique : l'Etat, le marché et les statistiques », in Desrosières A., Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique I, Paris, Presses de l'Ecole des mines, p. 39-56. (tableau joint)

Contentieux et responsabilité dans le projet

Intervenant : Yann Bisiou, MCF, Droit privé (3 h)

Politique de la ville : l'évolution contrastée d'un référentiel d'action

Intervenant : Philippe Carbasse, responsable Mission Politique de la Ville, Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) Ville de Perpignan

Contenu :

Les démarches de développement, expérimentés en premier lieu en direction des pays dit du 1/3 monde, se sont progressivement inscrites dans les politiques publiques, d'abord dans le rural (développement local) puis dans les villes (développement social urbain).

Le terme « politique de la ville » marque l'institutionnalisation d'un mouvement qui vient « remettre en cause » les registres de légitimité de l'action publique « à la française » et du travail social en particulier.

Ces registres ont toutefois évolué au fil du temps et recouvre des référentiels théoriques, idéologiques et méthodologiques divers, « imbriqués » le plus souvent dans des discours/mesures qui peuvent être contradictoires ?

De ses fondements aux conceptions actuelles, nous tenterons de mettre en perspective les principes qui fondent cette politique en confrontant notamment les cadres conceptuels évoqués dans ce module (care, reconnaissance, justice) et les différents « univers de sens » en présence (politique, administratif, professionnel).

Bibliographie :

« Ensemble refaire la ville », Rapport au premier Ministre, Paris, La documentation française, 1983,

MONDOLFO, P. 2001. Travail social et développement, Dunod.

MULLER, P. 2000. « Vers une sociologie politique de l'action publique », Revue Française De Sciences Politiques, Vol .50 n=°2, pp189-207.

EPSTEIN, R. 2005. « Gouverner à distance. Quand l'Etat se retire des territoires », Revue Esprit, novembre, pp96-111.

JACQUIER, C. 2000. « les nouveaux métiers de la ville : quelques interrogations sur les évolutions en cours », Les Annales de la recherche urbaine, n=° 88, pp19-24.

Les Clauses sociales

Intervenante : Aude Herick, Chargée de Mission, Mission interinstitutionnelle "Clause Sociale de l'Hérault"(3 h)

Contenu :

La clause sociale, à l'instar des préoccupations environnementales, est une dimension incontournable de l'achat public. Elle permet à un acteur public de réserver l'activité induite par ses investissements à des personnes en situation d'exclusion. Une communauté de communes, un hôpital, un bailleur social ou encore un service d'Etat peut encourager une économie locale qui se préoccupe des laissés pour compte.

Un achat public socialement vertueux s'opère de trois manières :

1. Le donneur d'ordre peut demander à son prestataire de proposer un certain volume de travail au public prioritaire,
2. il peut également noter l'effort d'insertion des entreprises candidates lors de la sélection des offres
3. et enfin, il peut dédier tout ou partie d'un marché à une action de formation et d'insertion professionnelle.

Cette intervention permettra de comprendre comment a émergée la clause sociale, détaillera son cadre juridique, illustrera le dispositif par des cas concrets et un état des lieux départemental, puis il finira sur les enjeux des acteurs du secteur social.

Responsabilité Sociale de l'Entreprise, Projets et Intermédiation

Intervenant : Jean-Michel Plane, Professeur, Sciences de Gestion, Université Paul Valéry" (3 h)

U.E.5 : La conduite et l'évaluation d'un projet en intermédiation sociale

Coordination : Olivier Noël

Méthodologie du projet (2) : De la conception à du projet à son évaluation

Coordinateur : O. Noël
Code W431RDD3

Les outils de l'évaluation

Intervenant : Benoît Zenou, attaché, chargé d'évaluation, Conseil Général du Gard

L'approche qualitative en méthodologie de projet 2

Intervenante : Caroline RICHARD, Docteur en Sciences de l'éducation, philosophe, Diplômée en Gérontologie, Directrice du Cabinet ALTER.ID Consulting,

Suite des enseignements du semestre 1

Méthodologie de projet : le diagnostic

Intervenant : Gérard Boulet – Chef de service à l'association APS 34

Suite des enseignements du semestre 1

L'approche quantitative en méthodologie de projet 2 : La méthodologie de l'enquête par questionnaire

Intervenants : Cyrille Ferraton, Maître de conférence, Sciences Economiques, Benoît Prévost, Maître de conférence-HDR, Sciences Economiques (6 h)

Suite des enseignements du semestre 1

Analyse des pratiques professionnelles

Intervenant : Pascal Nicolas-Le Strat, MCF/HDR, Sociologie

Suite des enseignements du semestre 1

.

Étude de cas (2) : Analyse de projets en partenariat avec des professionnels (36 h),

Resposanble : O. Noël
Code : W432RDD3

La Méthodologie de projet en Intermédiation sociale s'articule autour des apports de connaissances magistrales et méthodologiques (diagnostic, communication ; approche qualitative et quantitative …) et d'études de cas.

L'étude de cas permet à l'étudiant-e stagiaire d'ouvrir la « boite noire » d'un projet et d'en comprendre les mécanismes de conception et de mise en œuvre. Ce travail se fera à partir d'un travail d'investigation qui mobilisera les outils méthodologiques (analyse des documents, entretiens, …) et les apports conceptuels développés notamment dans les enseignements, mais aussi acquis par des lectures, etc.

Ce dispositif des études des cas concerne les étudiants-es inscrits-es dans les parcours de Master 2 « Intermédiation & Développement social et Politique de la Ville et Développement Territorial.

Durant cette l'année de formation chaque étudiant travaillera en groupe sur un projet.

Durant le 2nd semestre, l'étude de cas mettra davantage l'accent sur la phase opérationnelle du projet (mise en œuvre, préconisations, réalisations, organisation, partenariat, pilotage, type de contrat, résultats, évaluation…).

Mission de stage et élaboration du mémoire (2) : L'élaboration et le positionnement de l'action – Les dynamiques d'intermédiation

code W433RDD3

Le mémoire du Master Pro DS-IDS 2e année

Le mémoire du Master Pro DS-IDS 2e année doit permettre d'intégrer les différents apports de connaissances théoriques et méthodologiques de la formation et de les mobiliser dans l'analyse du projet que l'étudiant-e-/stagiaire a conçu, monté et travaillé pendant son stage ou son équivalent pour le-la salarié-e en emploi. Ce n'est ni un simple compte-rendu descriptif de ce qui a été fait sur le terrain, ni un travail de recherche purement théorique à partir de lectures (type mémoire de Recherche).

S'il s'agit bien de partir d'une commande ou d'une problématique d'action, telle qu'elle a été formulée par les commanditaires ou les acteurs de terrain. Il faudra que l'étudiant-e-/stagiaire fasse la preuve de sa capacité à prendre du recul par rapport à une posture d'acteur (ici de porteur de projet) ou de praticien impliqué et de mener une réflexion distanciée et "outillée" sur les plans conceptuel et méthodologique, aussi bien au moment de l'étude du contexte et du diagnostic de la situation initiale, que dans les phases de définition des objectifs et des moyens, de mise en œuvre, de préconisations d'évaluation ou de procédures d'évaluation des résultats du projet.

Il s'agira pour l'étudiant-e/stagiaire

- de choisir un thème ou une question centrale qui servira d'axe problématique autour duquel la réflexion pourra se développer, sans se disperser, en tentant d'aborder tous les aspects et de traiter toutes les questions soulevées, sans se limiter à une analyse trop partielle ou trop réductrice,
- de concilier un regard critique (y compris sur sa propre action) et un souci de tirer les leçons d'une expérience pour faire des propositions constructives, formuler de nouvelles hypothèses et de nouveaux scénarios pour l'action, de préconiser des mises en œuvre (y compris financières) qui tiennent compte de l'analyse produite
- de rendre compte de la spécificité de la situation, du terrain, du projet analysé, mais aussi d'envisager s'il est possible de transférer certains des acquis de cette expérience à d'autres situations ou d'autres projets (possibilités et limites de la généralisation)
- de déterminer et d'interroger sa posture de porteur de projet au regard de cette expérience.

La soutenance du mémoire

Le mémoire du Master Pro DS-IDS 2e année sera soutenu devant un jury constitué de 3 membres :

-Le directeur-trice de mémoire

-Le tuteur-trice de stage ou du-de la référent-e professionnel

-Un 3e membre du jury est proposé par l'équipe de direction du Master Pro DS-IDS 2e année en fonction du projet et du mémoire du candidat.

Par ailleurs, si le directeur-trice de mémoire est un enseignant-e chercheur, le 3e membre du jury sera un professionnel, si le directeur-trice de mémoire est un professionnel le 3e membre est un enseignant-e chercheur.

Ce sont les responsables du Master Pro DS-IDS 2e année qui officialisent la composition du jury.

Le jury évaluera le travail (document écrit et prestation orale) et déterminera la note qui sera inscrite sur un PV de soutenance. Cette note validera l'ECUE Mission de stage et élaboration du mémoire W433RDD3 (10 ects).

Calendrier de préparation de la soutenance

La date limite des soutenances des mémoires du Master professionnel 2e année « DS-IDS est début octobre de l'année universitaire de référence (Cf. calendrier qui sera fourni en cours d'année).

Important : si la soutenance ne peut pas avoir lieu avant le début octobre de l'année de référence, le-la candidat-e doit demander par courrier (courriel) une dérogation argumentée.

Important : c'est le directeur-trice de mémoire qui donne l'autorisation de soutenir compte tenu du travail et de la rédaction du mémoire. Après ce feu-vert, le mémoire devra être déposé, au plus tard, à la mi-septembre de l'année de référence, à la coordination.

Les soutenances se dérouleront ensuite jusqu'au début octobre (.

Au plus tard, à la mi-septembre, l'étudiant-e doit envoyer par courrier électronique à Pierre Buisson (pierre.buisson@univ-montp3.fr) un résumé de son mémoire (par exemple le texte de la 4e de couverture). Ce résumé permettra à l'équipe de direction du Master Pro DS-IDS de composer le jury de soutenance.

Lors du dépôt de son mémoire, chaque étudiant prendra connaissance de la composition de son jury. Il lui appartiendra alors de fixer la date de sa soutenance durant la période prévue en tenant compte des agendas des 3 membres.

La soutenance se déroulera à l'Université (salle à déterminer). Le stagiaire indiquera la date et l'horaire retenus pour cette soutenance pour que Pierre Buisson vérifie la disponibilité de la ou d'une salle. Il appartient à l'étudiant-e de demander aux membres de votre jury, non titulaire à l'Université, s'ils ont besoin d'une convocation officielle pour cette soutenance. Si cela est nécessaire, Pierre Buisson l'établira.

Il est, bien entendu, possible d'avancer la date de soutenance pour prendre en compte les contraintes et les souhaits des uns et des autres. Avec l'accord du directeur-trice de mémoire, il appartiendra alors à l'étudiant-e de décliner les dates de remise de mémoire en s'inspirant des délais et des échéances prévus. Il est possible de faire soutenir un candidat fin juin ou en juillet de l'année universitaire de référence.

Le mémoire est édité en 4 exemplaires (un qui est remis au directeur-trice de mémoire, un que l'étudiant-e pourra donner directement à son tuteur-trice de stage ou à son-sa référent-e professionnel, un qui sera déposé à la bibliothèque de l'UFR 4, le dernier revenant au 3e membre du jury). Le mémoire devra être présenté selon les normes que vous trouverez dans le fascicule qui vous est distribué en début d'année. Vous serez attentif à la présentation de votre document, vous veillerez à la rédaction de la « une » de la 4e de couverture (le dos du mémoire). Vous n'oublierez pas de demander à votre directeur-trice de mémoire les titres qu'il souhaite faire apparaître après son nom sur la « une » du mémoire.

Préparation de la soutenance par le-la candidat-e

Il est important que l'étudiant-e prépare sa soutenance, pour ne pas être pris au dépourvu en étant obligé de lire son papier.

Pour préparer cette soutenance, voici quelques indications d'ordre général. La soutenance n'est pas un simple résumé du travail que l'étudiant-e a présenté dans son mémoire. Il doit montrer aussi sa capacité à prendre du recul par rapport à son propre travail et son projet. Il doit être capable d'en extraire les points et les enseignements les plus importants tout en en mesurant les limites, d'en présenter les préconisations et les développements éventuels et/ou

les questions conceptuelles qu'il soulève. Il veillera également à évoquer sa posture de porteur de projet.

Validation du diplôme

La note obtenue au mémoire participe à la compensation des notes du 2e semestre.

Une fois que l'ensemble des jurys de soutenance se seront tenus, c'est le jury plénier du diplôme, présidé par Benoît Prévost, MCF/HDR, Sciences économiques, qui validera les notes et prononcera les admissions. L'étudiant-e/stagiaire doit avoir une moyenne égale ou supérieure à 10/20 pour valider son diplôme. Il y a compensation des notes dans le semestre et entre les semestres, mais il faut avoir soutenu son mémoire pour que le diplôme soit validé.

C'est le service de la scolarité de l'université qui établira les attestations et le diplôme. En général, il y a un certain temps entre la délivrance de l'attestation et celle du diplôme.

Une note éliminatoire est instaurée :

Une note inférieure à 8/20 au mémoire ne peut pas entrainer la validation du Master 2 DS-IDS par compensation (proposition adoptée par l'équipe DS)

Organisation du jury de soutenance :

1 – Echange préalable entre les membres du jury

Avant de faire entrer le-la candidat-e dans la salle de soutenance, les 3 membres du jury se réunissent. Ce préalable permet aux membres du jury de se « connaître » et d'échanger, même rapidement, pour identifier des éléments du mémoire, du stage, etc. qu'il est important de partager avant la soutenance, de rappeler également le déroulement du jury de soutenance. Le jury constitué de 3 personnes, se réunit donc avant la phase de soutenance.

2 – Ordre de parole et durée du jury.

Le président du jury (directeur ou directrice de mémoire) présente officiellement les modalités de déroulement de la soutenance. Le jury entend tout d'abord le-la candidat-e durant 15 à 20 minutes. C'est ensuite au 3e membre du jury (il a découvert seulement le travail en lisant mémoire son regard sera plus distant et plus neutre) de prendre la parole, il est suivi par le tuteur-trice de stage ou le-la référent-e professionnel. C'est le-la directeur-trice de mémoire qui intervient en dernier. Le-la candidat-e est invité-e à répondre aux remarques et questions soulevées par les 3 membres du jury. Le-la candidat-e peut-être conduit-e à répondre après chaque intervention ou à la fin. Lorsque les membres du jury estiment que la soutenance est terminée, le-la candidat-e est invité-e à se retirer. Le jury délibère et donne la note qu'il communique ensuite au-à la candidat-e. La soutenance dure 1 h environ.

La soutenance peut permettre au-à la candidat-e de pouvoir « améliorer » à l'oral son document écrit si celui-ci est un peu faible. La soutenance doit chercher à « valoriser » le travail du ou de la candidat-e.

U.E. 6 : Séminaires thématiques pluridisciplinaires

Addictions, Usages sociaux des drogues »

Responsables Scientifiques :
Martine Xiberras, Professeur en Sociologie, Département de Sociologie,
Yann Bisiou, Maître de Conférences en Droit, Département AES, Vice-président de l'Université

Présentation

Ce séminaire permet de présenter quelques approches, parmi les différentes disciplines des sciences humaines et sociales impliquées dans la compréhension, l'explication et l'accompagnement des toxicomanes. Il s'agit de souligner les différences d'approches, de perspectives, et de représentations du phénomène, tout en présentant les lignes de convergence possibles.

- L'approche sociologique permet de montrer comment la toxicomanie n'est pas seulement une pratique individuelle, mais peut se construire comme un fait social et nécessite un traitement en tant que tel.
- L'approche juridique permet de mettre en perspective les différentes politiques de prévention, soins, répression qui se sont succédées et continuent de coexister en cherchant une articulation réciproque qui tarde encore à se formaliser.
- L'approche anthropologique permet d'envisager la forme particulière ritualisée que prend la toxicomanie dans le contexte des sociétés de la tradition.

Deux débats seront organisés avec des "experts", afin de recenser les principales préoccupations des acteurs investis dans ce champ et souligner les diverses façons d'y répondre.

- Un débat avec les organisations locales de prévention et de traitement des toxicomanes : après avoir présenté leurs missions et leurs moyens, les professionnels se poseront la question des politiques et des structures de soins et d'accompagnement.
- Un débat avec les associations de défense des usagers : des bénévoles et des militants associatifs viendront présenter leurs missions d'information et de prévention auprès des usagers

La politique publique des drogues,

Intervenant : Yann Bisiou, MCF, Droit Privé, département AES

De l'intervention soignante en toxicomanie à l'addictologie : que s'est il passé et que se passera t-il ?

Intervenant : Jean-Marie Ferrari, ancien directeur d'AMT/Arc-en-Ciel, Montpellier

1ere Partie : Bref rappel historique

De l'Intervention en Toxicomanie à l'Intervention en addictologie

En France, d'une pratique d'intervention sociale, clinique, médicale auprès d'usagers de drogues illicites, nous sommes passés à une nouvelle approche conceptuelle pour traiter le phénomène des toxicomanies et plus particulièrement celui des dépendances et de l'addiction.

De la condamnation des comportements d'usage chez les individus en 1970, nous arrivons aujourd'hui à la compréhension des comportements d'usage chez ce même profil de public.

Les nouveaux paradigmes de l'intervention sociale se sont construits à partir de la transformation d'une logique d'éradication de consommateurs en prise en compte de leur discours et de leurs pratiques d'usage.

2e Partie : Présentation du dispositif de soins français d'aujourd'hui

L'évolution sociétale des phénomènes de consommations (que ce soit de substances psycho-actives, d'internet, de jeux vidéos, d'émissions de télé-réalité) a incité les professionnels du champ sanitaire et social à développer des réseaux d'accompagnent et de soutien et construire des réponses innovantes.

Cependant, multiples pratiques fondatrices du soin sont encore tout à fait adaptées, ce qui l'est moins, c'est la représentation que se font les acteurs politiques des fléaux de la modernité.

La question de la prévention sera abordée puisque ce secteur d'intervention ne peut pas être dissocié de celui du traitement sanitaire et social des personnes toxico-dépendantes.

Psychotropes et ritualisations, l'approche anthropologique

Intervenant : Philippe Bouzat, Anthropologue,

Des drogues aux addictions, la construction d'une approche « complexe » en sciences humaines

Intervenante : Martine Xiberras, Professeure, Sociologie, Département de sociologie, Université Paul Valéry

Plan de l'intervention

1- Introduction aux notions :
2- Introduction au séminaire :
3- Le rôle de la Médecine
4- Les disciplines de la psyché : Psychologie, psychanalyse, psychiatrie
5- L'approche juridique : les classifications du Droit
6- De l'économie locale à l'économie mondiale
7- L'apport de la sociologie
8- L'anthropologie et les cultures
9- Conclusion : vers l'évolution des représentations et des « référentiels » ?

De la méthadone à l'intervention en addictologie,

Intervenant : Yves Léglise, Docteur en Médecine, Responsable médical de l'Unité de Traitement des ToxicoDépendances-CSAPA et fondateur du « Réseau 34 Addictologie, Département d'Addictologie, CHRU Montpellier

1er temps : Historique de l'Unité de Traitement des Toxico-Dépendances

L'UTTD a été crée le 1er décembre 1994 en urgence dans un contexte particulier : la fermeture de la salle de shoot ouverte par l'association AutoSupport des Usagers de Drogues. Le CHRU a ainsi mis en place le 1er programme méthadone de Montpellier. C'est avec une équipe pluridisciplinaire avec des médecins de ville qui avaient créé le Réseau 34 Médecins et Toxicomanies. En 2003, l'UTTD a l'agrément CSST, puis en 2009 celui de CSAPA avec l'ouverture d'une consultation d'évaluation des consommations chez les jeunes.

La file active annuelle est de 600 personnes, dont un tiers travaille et est inséré. Les activités se sont diversifiées au-delà du programme méthadone pour répondre aux besoins des patients et de leurs familles….

2ème temps : Qu'est ce que Soigner en Addictologie ?

Bibliographie

Couteron J.P., Morel A., Les conduites addictives : comprendre, prévenir, soigner, Paris Dunod 2008 323p coll Psychothérapies humanistes

Morel A., Couteron J.-P. et Fouilland P. (S/dir), Aide-mémoire d'Addictologie, Edition Médecine-Sciences Flammarion 2006

Morel A, L'Addictologie : croyance ou révolution?, Psychotropes vol 12 2006/ 3-4 pp 21-40

Morel A., Favre J.-D., Rigaud A., Rapprocher l'alcoologie et l'intervention en toxicomanie ? Entre points communs et spécificités Alcoologie et Addictologie 2001 vol 23 n°3 pp 393-403

Reynaud (S/dir), Traité d'addictologie, Edition Médecine Sciences, Flammarion 2006

Reynaud M., Parquet P.-J., Lagrue G., Les pratiques addictives : usage, usage nocif, dépendances aux substances psychoactives, Paris Odile Jacob, 2000 273 p coll. Rapport

Table ronde Prévention : enjeux, méthodes, résultats

Intervenants-es sollicités-es :

Sylvie Marcé, Réseau 34 Addictologie
Mady Mercier, Médecins du Monde
Jean-Pierre Galland, CIRC

-

Migration - Mobilité - Inter-culturalité

Code : ECUE W442RDI3 (21h) :
Coordination : Caroline Pilone, MCF, Droit public, Avocat spécialiste en droit public

Les migrations à l'épreuve du droit des étrangers

Intervenant : Norddin Hennani, Docteur en Droit public, Avocat au barreau de Montpellier

Plan :

- LES MIGRATIONS MOTIVEES PAR DES CONSIDERATIONS POLITIQUES OU HUMANITAIRES
    - L'accueil des demandeurs d'asile sur le territoire français
        - Le fondement juridique de l'accueil
        - Les conditions matérielles de l'accueil
    - La recherche de la protection de l'État français
        - Le parcours d'une demande d'asile
        - Vers une réforme de l'asile

- LES MIGRATIONS MOTIVEES PAR DES CONSIDERATIONS ECONOMIQUES OU SOCIALES
    - Les migrations régulières
        - L'immigration familiale
        - L'immigration professionnelle
    - Les migrations irrégulières
        - La question de la régularisation des étrangers en situation irrégulière
        - L'éloignement des étrangers en situation irrégulière

La gestion de l'intermédiation – Management et coaching

Intervenant : Paul Mekhélian, Gérant d'entreprise, Consultant

Objectif de l'intervention : Donner les bases du management opérationnel

PLAN DE L'INTERVENTION :

A) Première partie : Rappel des fondamentaux sur le management

a. Définitions

I. Qu'est-ce que le management
1. Obtenir le meilleur de chacun tout en permettant de se réaliser
2. Réaliser un objectif en utilisant des ressources limitées

II. Qu'est-ce qu'un manager
1. Diriger une équipe
2. Obtenir des résultats
3. Travailler avec les autres

III. Pourquoi est-on passé au management
1. Evolution de la société
2. Evolution des organisations

IV. Les différents styles de management
1. Le management directif
2. Le management participatif
3. Le management par le projet

b. Les fonctions du manager toujours en vigueur
I. Décider
II. Organiser
III. Diriger
IV. Contrôler
c. Les nouvelles fonctions du manager
I. Donner du sens
II. Déléguer
III. Animer
IV. Accompagner
d. Ce que l'on attend vraiment de vous : Adopter une position de leader
I. Donnez l'exemple
II. Communiquer de l'énergie
III. Soutenir et motiver
IV. Communiquer
V. Pratiquer l'empowerment
e. Comment développer son leadership
I. Développer sa communication
II. Donner du sens à la politique générale
III. Porter un projet
IV. Accompagner le changement
V. Fixer des objectifs
VI. Organiser la délégation
VII. Pratiquer l'empowerment
VIII. Travailler en équipe

B) Seconde partie : Des exemples de management par le projet

a. Le projet
I. Développer sa communication :
    1. Expliciter le projet aux fournisseurs, aux clients, aux banques, ….
II. Donner du sens à la politique générale :
    1. Définir une charte qualité (à défaut d'un agrément ISO)
III. Porter un projet :
    1. Devenir un partenaire Sage Agréé
IV. Fixer des objectifs :
    1. Obtenir le label Centre de Compétence Sage PME dans les 12 mois
V. Accompagner le changement :
    1. Adopter un nouveau logiciel de CRM
VI. Organiser la délégation :
    1. Responsabiliser chacun sur une partie du projet
VII. Pratiquer l'empowerment :
    1. Comment résoudre le pic d'activité de décembre lié aux déclarations sociales
VIII. Travailler en équipe :
    1. Développer une synergie entre les différentes sociétés du groupe

L'Inter-culturalité et les migrations perçues par les associations

Intervenante : Caroline Pilone, MCF, avocat spécialiste en droit public

Présentation

Le haut Conseil à l'intégration a remis en février 2012 un avis intitulé « investir dans les associations pour réussir l'intégration ». La lecture de l'avis est particulièrement éclairante sur la situation actuelle. En France, en dix ans, le nombre d'associations financées par l'Etat et œuvrant expressément dans le domaine de l'intégration des immigrés et de leurs descendants directs a diminué de 80%.

Ces associations étaient plus de 6000 en l'an 2000, bénéficiant de subventions d'un montant total de 1.26 milliard de francs soit 192 millions d'euros. En 2010, elles ne sont plus que 1300 pour un budget de 100 millions d'euros.

Le HCI estime que les budgets alloués à l'intégration sont en baisse et concentrés sur les immigrés arrivés en France depuis moins de cinq ans, les primo-arrivants, et que les fonds accordés à l'intégration via la politique de la ville sont devenus inexistants.

La séparation des politiques de la ville et de l'intégration décidée en 2008 dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) a affaibli l'action de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé), alors que l'Observatoire des zones urbaines sensibles a montré que les immigrés et leurs descendants représentent plus de la moitié des 18-50 ans vivant dans ces zones. En Ile-de-France, ils représentent 64 %.

Le haut conseil à l'intégration rappelle également que l'immigration n'est pas obligatoirement un problème du court terme. Après les errements du passé, l'amélioration de l'accueil des nouveaux migrants ne doit pas empêcher d'agir pour ceux présents depuis plus longtemps sur le territoire.

Toutefois, le financement moyen par action a augmenté. La professionnalisation des associations du secteur est reconnue comme positive.

Enfin, le Haut conseil à l'intégration préconise de passer d'une logique de subvention à une logique de prestation.

Plan

INTRODUCTION

1) Le Haut conseil à l'intégration

2) La place des associations dans les actions inter culturelles et l'intégration des migrants

I/ La subvention : une modalité habituelle de financement de l'action des associations

II/ Le marché public : le passage d'une logique de subvention à une logique de prestation

Mobilité sociale et management pluriculturel

Intervenant : Christophe TOULZA, Directeur de l'EFACS – Avocat - DEA Droit des Affaires

Plan :

1. Introduction. Contexte.

2. Définitions.
   - 2.1. Culture.
   - 2.2. Culture d'entreprise.
   - 2.3. Management interculturel.

3. Enjeux, rôle et objectifs d'un management de la diversité.
   3.1. Enjeux.
   3.2. Rôle et objectifs.

4. Méthodologie.
   4.1. Généralités.
   4.2. Méthode. Points clés du management interculturel
      4.2.1. Anticiper. Planifier.
      4.2.2. S'adapter.
      4.2.3. Se comprendre.
      4.2.4. Coordonner et contrôler.
      4.2.5. Motiver et mobiliser.
      4.2.6. Arbitrer et gérer les conflits.
      4.2.7. Eviter les malentendus.
   4.3. Compétences clés d'un bon management. Erreurs à éviter.

5. Management et cultures nationales. Les différents modèles.
   5.1. Généralités.
   5.2. Le modèle français.
   5.3. Le modèle rhénan.
   5.4. Le modèle italien.
   5.5. Le modèle anglo-saxon.
   5.6. Le modèle asiatique.

6. Management et interculturalité transversale.

7. Management interculturel et responsabilité sociétale.

8. Conclusion.